



**W A G A**  
ENERGY

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30.06.2022

## Table des matières

<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL</b> .....	3
1. Résultats semestriels WAGA 2022.....	3
1.1 Chiffres clés.....	3
1.2 Développement de l'activité.....	3
1.3 Analyse du compte de résultat et indicateurs de performance.....	4
1.4 Investissements.....	6
1.5 Recherche et développement.....	6
2. Evènements marquants du premier semestre 2022.....	7
2.1 Faits marquants du semestre.....	7
2.2 Capital social et droits de vote.....	8
3. Evolution de l'endettement financier net et flux de trésorerie.....	10
3.1 Flux de trésorerie.....	10
3.2 Endettement financier net.....	11
4. Evènements postérieurs au 30 juin 2022.....	11
5. Faits marquants relatifs aux litiges en cours.....	12
6. Transactions avec les parties liées.....	12
7. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir.....	12
7.1 Contexte géopolitique du conflit en Ukraine.....	12
7.2 Impact de la pandémie Covid-19.....	13
7.3 Autres risques et incertitudes.....	13
8. Perspectives pour le semestre à venir.....	14
<b>COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS</b> .....	15
<b>BILAN</b> .....	17
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	18
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</b> .....	19
<b>ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> .....	20
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b> .....	21
<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS</b> .....	23
1. Description du Groupe et de l'activité.....	23
2. Base de préparation.....	23
3. Faits significatifs de la période.....	26
4. Evènements postérieurs à la clôture.....	29
5. Périmètre de consolidation.....	29
6. Information sectorielle.....	31
7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée.....	33
8. Notes sur le compte de résultat consolidé.....	42
9. Gestion des risques.....	51
10. Juste valeur des actifs et passifs financiers.....	54
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b> .....	55
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b> .....	57

# RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

## 1. Résultats semestriels WAGA 2022

### 1.1 Chiffres clés

En M€	30 juin 2022	30 juin 2021	% Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7,0</b>	<b>5,2</b>	<b>35%</b>
Total charges d'exploitation (hors amortissements et provisions)	-10,3	-5,6	82%
<i>Dont charges de personnel <sup>(1)</sup></i>	-4,8	-2,0	139%
<b>EBITDA <sup>(2)</sup></b>	<b>-3,1</b>	<b>-0,2</b>	
Amortissements et provisions	-1,3	-1,0	29%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-4,4</b>	<b>-1,2</b>	
Autres produits et charges opérationnels non courants	-0,1	-0,3	-82%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-4,5</b>	<b>-1,5</b>	
Coût de l'endettement financier	-0,6	-0,6	
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-5,1</b>	<b>-2,3</b>	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-5,2</b>	<b>-2,4</b>	
Capex	-14,1	-4,8	191%
<b>Trésorerie</b>	<b>100,1</b>	<b>9,9</b>	

(1) Une charge de 1,1 m€ a été comptabilisée au titre du premier semestre 2022 en application de la norme IFRS 2 relative aux paiements basés sur des actions (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise « **BSCPE** » et options de souscription d'actions) attribués aux salariés et aux mandataires sociaux.

(2) L'EBITDA (Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation & Amortization) est un indicateur de mesure de la performance opérationnelle, défini comme le résultat opérationnel courant retraité des dotations nettes sur les immobilisations incorporelles, corporelles et sur les provisions, tel que présenté dans le compte de résultat des états financiers consolidés.

### 1.2 Développement de l'activité

#### Production de biométhane

Au 30 juin 2022, la société Waga Energy (la « **Société** ») et ses filiales identifiées au sein de l'organigramme figurant au paragraphe 2.1 (ci-après le « **Groupe** ») exploitaient treize unités WAGABOX® en France, dont trois unités mises en service au cours du premier semestre 2022 : une unité a été démarrée sur le site de SEG à Gournay (Indre) et deux autres sur des sites de Veolia à Le Ham (Manche) et à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). Cette dernière unité produit à elle seule 120 GWh de biométhane par an, soit quatre à cinq fois plus que les unités précédentes.

	S1 2022	S1 2021	Variation
Nombre de WAGABOX® du parc en exploitation (fin de période)	13	10	30 %
Nombre de WAGABOX® du parc en exploitation (moyenne)	11,8	10,0	18 %
Production de biométhane (en GWh)	96	70	37 %

Le parc d'unités WAGABOX® exploité par le Groupe a produit 96 GWh de biométhane au cours du premier semestre 2022, soit 37 % de plus que sur le premier semestre 2021 et 28 % de plus que sur le semestre précédent. Cette augmentation s'explique par les nouvelles unités mises en service, notamment celle sur le site de Veolia à Claye-Souilly démarrée en mars, première unité de 3 000 m<sup>3</sup>/h.

Toutes les unités déjà en exploitation en 2021 ont maintenu une disponibilité d'au moins 95 % (hors arrêts imputables à des causes externes).

### Développement commercial

Le Groupe a signé quatre nouveaux contrats au cours du premier semestre 2022. En France, le Groupe a signé un premier contrat avec Séché Environnement pour équiper le site de Sainte-Marie-Kerque (Pas-de-Calais), et deux autres contrats qui n'ont pas encore été officiellement annoncés. Un contrat a également été signé au Québec (Canada) et sera annoncé prochainement.

## 1.3 Analyse du compte de résultat et indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs de performance le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques. Par ailleurs, le Groupe présente, en complément des mesures IFRS, plusieurs indicateurs supplémentaires tels que l'EBITDA, l'âge moyen du parc d'unités d'épuration et la durée résiduelle moyenne des contrats. Par conséquent, les définitions utilisées par le Groupe pourraient ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés, ainsi ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être utilisées à l'exclusion ou en substitution des mesures IFRS. Les tableaux ci-après présentent ces indicateurs pour les périodes indiquées ainsi que leurs calculs.

Le Groupe est encore dans une phase d'accélération de son développement et la rentabilité des projets déjà en exploitation ne peut couvrir les dépenses de développement des projets en cours.

### Chiffre d'affaires

Le tableau ci-après présente les produits des activités ordinaires au titre du premier semestre 2022 et du premier semestre 2021.

en milliers d'euros	S1 2022		S1 2021		Variation
Vente de Gaz / Prestation d'épuration	6 514	93 %	4 947	95 %	32 %
Vente d'équipements	241	3 %	29	1 %	731 %
O&M	189	3 %	173	3 %	9 %
Autres	53	1 %	45	1 %	18 %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 997</b>	<b>100 %</b>	<b>5 193</b>	<b>100 %</b>	<b>35 %</b>

Le Groupe a réalisé au cours du premier semestre 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 7,0 millions d'euros, en hausse de 1,8 million d'euros soit 35 % par rapport au premier semestre 2021. Cette hausse

est principalement expliquée par un effet de périmètre pour 1,4 million d'euros lié aux nouvelles unités mises en service sur la période.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique aussi à la marge par les revenus générés par la vente ponctuelle de deux modules de distillation cryogénique à Air Liquide pour équiper les unités de production de biométhane sur les sites de Mallard-Ridge (Wisconsin, États-Unis) et Winnebago (Illinois, États-Unis) pour 0,2 million d'euros.

L'essentiel des revenus du groupe Waga Energy provient de contrats à long terme, garantis par un tarif avec obligation d'achat.

### Âge moyen du parc d'unités WAGABOX® et durée résiduelle des contrats de vente de biométhane

En années (*)	30.06.2022	31.12.2021
Age moyen du parc	2,6	3,0
Durée résiduelle des contrats de vente de biométhane	12,1	11,6

*\*Données pondérées en fonction de la production*

L'âge moyen du parc correspond à la durée de fonctionnement des unités depuis leur date de mise en service, pondérée par la production réelle de chaque unité WAGABOX®. Cet indicateur témoigne qu'à la clôture du premier semestre 2022, les installations sont encore récentes par rapport à la durée des contrats.

La durée résiduelle des contrats de vente de biométhane est calculée entre la date de clôture des comptes et la date de fin du contrat, pondérée par la production réelle de chaque unité WAGABOX®. S'agissant de contrats long-terme, cet indicateur permet d'évaluer le nombre moyen d'années restantes de chiffre d'affaires sécurisé pour le Groupe.

### EBITDA

Le Groupe a enregistré au premier semestre 2022 un EBITDA de -3,1 millions d'euros contre -0,2 million d'euros au premier semestre 2021. Cette évolution s'explique principalement par le développement du Groupe à l'international et l'accélération des recrutements pour structurer le Groupe et déployer la stratégie de croissance.

La baisse de l'EBITDA est également liée à une charge, sans impact trésorerie, de 1,1 million d'euros correspondant à l'attribution, en 2019 et 2021, de BSPCE et d'options de souscription d'actions aux salariés de l'entreprise, contre une charge de 0,2 million d'euros enregistrée au premier semestre 2021. Ces outils visaient à fidéliser les collaborateurs, au cœur de la création de valeur, en les associant au succès de Waga Energy.

Au 30 juin 2022, le Groupe comptait 116 collaborateurs contre 69 au 30 juin 2021, soit une croissance des effectifs de 68 %.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation du résultat opérationnel courant avec l'EBITDA pour le premier semestre 2022 et le premier semestre 2021.

Réconciliation EBITDA / résultat opérationnel courant (en K€)	S1 2022	S1 2021
Résultat opérationnel courant	- 4 407	- 1 202
Annulation de l'impact des amortissements et provisions	1 270	984
<b>EBITDA</b>	<b>- 3 137</b>	<b>- 218</b>

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à -4,4 millions d'euros au 30 juin 2022, contre -1,2 million d'euros au 30 juin 2021. L'évolution s'explique par les facteurs cités ci-dessus ainsi que par l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions (1,3 million d'euros au premier semestre 2022 contre 1,0 million d'euros au premier semestre 2021) correspondant à l'accroissement des unités WAGABOX® en exploitation.

### Résultat net

Compte-tenu de l'effet des différents facteurs décrits ci-dessus, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à -5,1 millions d'euros au 30 juin 2022 contre -2,3 millions d'euros au 30 juin 2021. Le coût de l'endettement financier est stable à 0,6 million d'euros pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## 1.4 Investissements

Conformément à sa stratégie, le Groupe a accéléré le déploiement de son parc d'unités WAGABOX®, en investissant 14,1 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 4,8 millions d'euros au premier semestre 2021, soit une croissance de 9,3 millions d'euros. Cette très forte croissance reflète l'augmentation du nombre et de la taille des unités en construction, notamment à l'international. Au 30 juin 2022, le Groupe comptait 13 unités en construction.

Les investissements sont financés par de la dette et par les fonds propres levés à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société en octobre 2021.

## 1.5 Recherche et développement

La Société n'a pas comptabilisé de nouveaux frais de recherche et développement à l'actif de son bilan au cours du premier semestre 2022.

Par ailleurs, la Société a enregistré au compte de résultat des dépenses de recherche et développement pour un montant brut total de 483 milliers d'euros au titre du premier semestre 2022.

L'activité R&D s'est concentrée en 2022 sur trois axes principaux :

- Activités R&D : amélioration de l'unité WAGABOX® à travers le développement d'un module permettant d'améliorer le rendement de récupération de biométhane. Ce projet est financé par l'ADEME, et la première unité équipée devrait voir le jour en 2023 ;
- Support aux projets : développement des unités standard et élargissement de la gamme, notamment pour accompagner le développement des projets à l'international ; et

- Support aux opérations : fiabilisation des équipements via le développement d'indicateurs de suivi des unités, l'implémentation de nouvelles logiques de régulation et la résolution de problématiques spécifiques à certaines unités WAGABOX® dont l'amélioration a pu profiter à l'ensemble du parc.

## 2. Evènements marquants du premier semestre 2022

### 2.1 Faits marquants du semestre

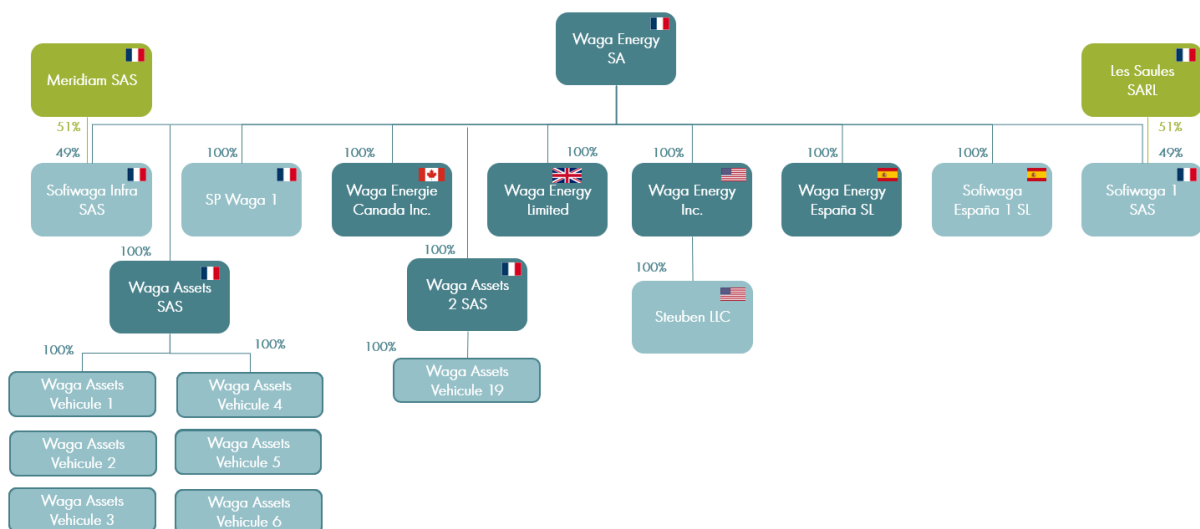
#### Opérations sur le capital et les filiales

##### Organigramme juridique

Au cours du premier semestre 2022, quatre nouvelles filiales ont été créées et intégrées au Groupe :

- **Waga Assets 2** : holding financière détenue à 100 % par la Société, destinée à porter le financement de projets développés en France.
- **Waga Energy Limited** : société de droit britannique détenue à 100 % par la Société pour porter le développement commercial au Royaume-Uni.
- **Waga Assets Véhicule 6** : société de projet (« SPV ») détenue à 100 % par Waga Assets, portant un projet de WAGABOX® en construction en France.
- **Waga Assets Véhicule 19** : SPV détenue à 100 % par Waga Assets 2, portant un projet de WAGABOX® en construction en France.

L'organigramme simplifié ci-après présente l'organisation juridique du Groupe au 30 juin 2022 :



## **Apport de titres Waga Energy Inc. par la société Holweb au profit de la Société**

Afin de simplifier la structure juridique du Groupe et d'améliorer son efficacité opérationnelle, la société Holweb a apporté à la Société l'intégralité des actions qu'elle détenait au capital de la société Waga Energy Inc. (l'« **Apport** »). Cela permet à la Société de détenir 100 % du capital et des droits de vote de sa filiale américaine. L'assemblée générale mixte de la Société en date du 30 juin 2022 a approuvé cette opération d'Apport et a émis en conséquence 655 995 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune au profit de la société Holweb, portant la participation de cette dernière de 9,4 % à 12,3 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée. En contrepartie de cet apport, la Société détient désormais 100 % du capital de Waga Energy Inc. (contre 81 % avant l'opération). La parité d'échange a été déterminée par le conseil d'administration de Waga Energy sur la base des travaux d'un évaluateur indépendant et validée par un commissaire aux apports.

### Financement

#### **Résiliation du contrat d'OCA Eiffel Gaz Vert**

Afin d'optimiser ses coûts de financement, Waga Assets (filiale à 100 % de la Société) a résilié au 31 mars 2022 le contrat de financement sous forme d'obligations convertibles en actions (« **OCA** ») qui avait été conclu avec Eiffel Gaz Vert S.L.P le 10 décembre 2020. Les OCA souscrites ont été intégralement remboursées par Waga Assets à Eiffel Gaz Vert S.L.P, pour un montant total de 12,5 millions d'euros, intérêts et primes inclus. Ce remboursement anticipé a été temporairement financé sur les fonds propres du Groupe puis refinancé par un nouvel emprunt bancaire conclu en juillet 2022 (détaillé dans le paragraphe 4. Evènements postérieurs au 30 juin 2022 de ce rapport).

#### **Financement des projets de WAGABOX®**

Les sociétés SP Waga 1, filiale détenue à 100 % par la Société, et Sofiwaga Infra, filiale détenue à 49 % par la Société, ont procédé à des tirages respectifs de 2,2 millions d'euros et 1 million d'euros sur l'emprunt de 10,5 millions d'euros souscrit auprès des banques Banque Populaire Grand Ouest et BNP Paribas, dans le cadre du refinancement de quatre unités WAGABOX® conclu en 2021 pour les sociétés de projet Sofiwaga Infra et SP Waga 1.

Le Groupe a également procédé à plusieurs tirages auprès de la banque canadienne Caisse Desjardins, pour un montant atteignant 3,3 millions de dollars canadiens au 30 juin 2022, sur une enveloppe totale de 7,1 millions de dollars canadiens, afin de financer la construction de l'unité WAGABOX® de Saint-Etienne-des-Grés (Québec, Canada). Une partie de cette somme correspond à un prêt relais qui sera remboursé par la subvention de 3,2 millions de dollars canadiens accordée au projet par la société d'Etat Transition Énergétique Québec (TEQ).

Le Groupe a procédé le 21 juin 2022 au tirage d'une somme de 3 millions d'euros auprès de Bpifrance, dans le cadre d'un prêt Innovation – Recherche & Développement attribué pour le développement de l'unité WAGABOX® de grande capacité à Claye-Souilly.

## 2.2 Capital social et droits de vote

Au 30 juin 2022, le capital et les droits de vote de la Société se décomposaient ainsi :

- Nombre d'action composant le capital social : 20 476 312
- Nombre d'actions auto-détenues par la Société : 9 079



- Nombre d'actions composant le capital social, déduction faite des actions auto-détenues : 20 467 233
- Nombre théorique de droits de vote, y compris actions auto-détenues : 20 476 312
- Nombre théorique de droits de vote, déduction faite des actions auto-détenues : 20 467 233

Au 30 juin 2022, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société était la suivante :

Situation du capital social au 30 juin 2022 sur une base non diluée			Situation du capital social au 30 juin 2022 sur une base diluée		
Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions nouvelles à émettre en exercice des BSPCE 2019/ BSPCE 2021 et OPTIONS 2021	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote (1)
Mathieu LEFEBVRE**	1 730 000,00	8,4%	330 000,00	2 060 000,00	9,0%
Nicolas PAGET	990 000,00	4,8%	330 000,00	1 320 000,00	5,8%
Guenael PRINCE**	829 900,00	4,1%	330 000,00	1 159 900,00	5,1%
HOLWEB*	2 513 495,00	12,3%		2 513 495,00	11,0%
<b>Total mandataire sociaux</b>	<b>6 063 395,00</b>	<b>29,6%</b>		<b>7 053 395,00</b>	<b>30,9%</b>
AUTRES FONDATEURS	639 600,00	3,1%		639 600,00	2,8%
<b>Total autres fondateurs</b>	<b>639 600,00</b>	<b>3,1%</b>		<b>639 600,00</b>	<b>2,8%</b>
FPCI STARQUEST PUISSANCE 5**	1 510 800,00	7,4%		1 510 800,00	6,6%
ESALE MARIS (mandat de gestion STARQUEST)	369 400,00	1,8%		369 400,00	1,6%
VOL V IMPULSION (mandat de gestion STARQUEST)	150 698,00	0,7%		150 698,00	0,7%
ALIAD SA**	2 848 729,00	13,9%		2 848 729,00	12,5%
LES SAULES SARL**	1 831 654,00	8,9%		1 831 654,00	8,0%
TERTIUM**	898 129,00	4,4%		898 129,00	3,9%
NORIA INVEST SRL***	935 805,00	4,6%		935 805,00	4,1%
SWIFT GAZ VERT**	304 001,00	1,5%		304 001,00	1,3%
<b>Total investisseurs financiers</b>	<b>8 849 216,00</b>	<b>43,2%</b>		<b>8 849 216,00</b>	<b>38,7%</b>
FLOTTANT	4 847 122,00	23,7%		4 847 122,00	21,2%
<b>Total Flottant</b>	<b>4 847 122,00</b>	<b>23,7%</b>		<b>4 847 122,00</b>	<b>21,2%</b>
Salariés de la Société/Filiales (les « Salariés »)	67 900,00	0,3%		67 900,00	0,3%
Salariés de la Société/Filiales (les « Salariés »)			1 387 100,00	1 387 100,00	6,1%
<b>Total Salariés</b>	<b>67 900,00</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 387 100,00</b>	<b>1 455 000,00</b>	<b>6,4%</b>
Actions auto-détenues****	9 079,00	0,1%		9 079,00	0,0%
<b>Total Actions auto-détenues</b>	<b>9 079,00</b>	<b>0,1%</b>		<b>67 901,00</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total</b>	<b>20 476 312,00</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 377 100,00</b>	<b>22 853 412,00</b>	<b>100,0%</b>

\* Mathieu Lefebvre, Guenaël Prince et Nicolas Paget détiennent respectivement 37,18 %, 21,26 % et 12,76 % de Holweb  
 \*\* Administrateur ou actionnaire représenté au Conseil d'administration  
 \*\*\* Censeur au sein du Conseil d'administration  
 \*\*\*\* en vertu du contrat de liquidité conclu le 2 novembre 2021 par la Société avec la société Portzamparc.

L'opération d'Apport décrite au paragraphe 2.1 ci-dessus a entraîné les franchissements de seuil suivants, lesquels ont été déclarés le 6 juillet 2022 à l'AMF en application de l'article L. 233-7, I du code de commerce et de l'article 1.3 des statuts de la Société :

- la société Holweb a franchi individuellement à la hausse les seuils de 10 % du capital et des droits de vote de la Société, sur la base d'un nombre de 20 476 312 actions et droits de vote de la Société au 30 juin 2022. A cette date, Holweb détenait directement 2 513 495

actions représentant autant de droits de vote, soit 12,3 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée.

- le concert composé de Holweb et Mathieu Lefebvre<sup>1</sup>, en application de la présomption légale de l'article L. 233-10 II 1° du code de commerce, a franchi à la hausse les seuils de 20 % du capital et des droits de vote de la Société, sur la base d'un nombre de 20 476 312 actions et droits de vote de la Société au 30 juin 2022. Il est précisé que Mathieu Lefebvre n'a franchi aucun seuil individuellement, directement et indirectement.
- Nicolas Paget a franchi individuellement à la baisse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société, sur la base d'un nombre de 20 476 312 actions et droits de vote de la Société au 30 juin 2022. A cette date, Nicolas Paget détenait directement 990 000 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,8 % du capital et des droits de vote de la Société.

### 3. Evolution de l'endettement financier net et flux de trésorerie

#### 3.1 Flux de trésorerie

Les variations de trésorerie se sont élevées à -22,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2022, contre -6,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2021.

Les variations de trésorerie se répartissent entre :

- les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles**, qui s'élèvent à -3,6 millions d'euros au 30 juin 2022 contre -1,2 million d'euros au 30 juin 2021 ; cette variation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses réalisées pour la croissance et la structuration du Groupe en France et à l'international (voir paragraphe « EBITDA ») et la variation des stocks ;
- les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**, qui s'élèvent à -13,5 millions d'euros au 30 juin 2022 contre -5,5 millions d'euros au 30 juin 2021 ; les activités d'investissement concernent essentiellement la construction des unités WAGABOX®, dont le déploiement s'est accéléré au cours du premier semestre 2022 ;
- les **flux de trésorerie liés aux activités de financement**, qui s'élèvent à -5,5 millions d'euros au 30 juin 2022, contre +0,6 million d'euros au 30 juin 2021. Ce flux provient des premières opérations de refinancement menées par le Groupe qui se sont traduites au cours du premier semestre 2022 par des remboursements d'obligations convertibles et d'emprunts à hauteur de 14,8 millions d'euros et des tirages de 9,1 millions d'euros sur les nouveaux emprunts contractés en 2021 et 2022.

Les flux de trésorerie sont présentés de manière détaillée dans les comptes consolidés condensés au 30 juin 2022.

---

<sup>1</sup> Mathieu Lefebvre est président du conseil d'administration de la société Holweb et est, à ce titre, présumé agir de concert avec la société Holweb en application des dispositions de l'article L. 233-10 II, 1° du code de commerce.

## 3.2 Endettement financier net

L'endettement financier du Groupe s'élève à 32,4 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 38,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. La composition de l'endettement est décrite de manière détaillée à la note 7.14 des annexes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2022.

La trésorerie disponible s'élève à 100,1 millions d'euros au 30 juin 2022, contre 122,9 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Ainsi, l'endettement financier net ressort à -67,7 millions d'euros au 30 juin 2022 contre -84,7 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une position de trésorerie nette qui reste largement excédentaire.

## 4. Evènements postérieurs au 30 juin 2022

### Organigramme juridique

Depuis la fin du premier semestre 2022, cinq nouvelles filiales ont été créées et intégrées au Groupe, dont les principales sont :

- **Waga Energy Italia** : société de droit italien détenue à 100 % par la Société pour porter le développement commercial en Italie.
- **Hartland Renewable Resources Group** : société projet détenue à 100 % par Waga Energie Canada afin d'exploiter un nouveau projet WAGABOX® au Canada, dans la province de Colombie Britannique (cf ci-dessous).

### Opérations sur le capital et les filiales

Afin de simplifier son organisation juridique en Espagne, la Société a cédé à sa filiale espagnole Waga Energy España l'intégralité des titres qu'elle détenait au capital de la société de projet Sofiwaga Espana 1.

### Activité

Le Groupe a signé un contrat avec le District Régional de la Capitale (« **CRD** »), l'un des 28 districts régionaux de la Colombie Britannique (Canada), pour construire une unité de biométhane de grande capacité sur le site de stockage des déchets d'Hartland, sur l'île de Vancouver. Elle pourra traiter 3 200 m<sup>3</sup>/h de gaz brut et produire plus de 100 GWh de biométhane par an (365 000 GJ/an), soit la consommation de plus de 4 500 foyers locaux. Le Groupe assurera l'exploitation et la maintenance de l'unité pendant 25 ans. La production de biométhane sera vendue par le CRD à l'énergéticien canadien FortisBC, et injectée sur place dans son réseau de gaz grâce à un raccordement construit dans le cadre du projet.

### Acquisition de nouveaux locaux

Le 4 août 2022, la Société a signé une promesse de vente en vue de l'acquisition de nouveaux locaux situés à Eybens, près de Grenoble (France), afin d'y transférer son siège social. Le bâtiment accueillera les bureaux et le stock en lieu et place des locaux actuels et permettra d'accompagner la croissance de l'activité et des effectifs.

## Refinancement

Le Groupe a conclu avec succès un nouveau financement bancaire long-terme d'un montant maximum de 23 millions d'euros pour sa filiale Waga Assets, souscrit par CIC et Arkéa. Cette opération, qui concerne un portefeuille de 6 projets d'unités WAGABOX® en France, a permis de refinancer une partie des apports en comptes courants d'associés effectués par le Groupe sur les projets déjà lancés et permettra de financer la construction des nouveaux projets.

## 5. [Faits marquants relatifs aux litiges en cours](#)

Néant.

## 6. [Transactions avec les parties liées](#)

Les transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 8.13 des comptes consolidés condensés au 30 juin 2022.

## 7. [Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir](#)

### 7.1 Contexte géopolitique du conflit en Ukraine

Bien que n'ayant pas d'exposition en Europe de l'Est, le Groupe subit de manière indirecte les conséquences du conflit en Ukraine, à travers la hausse des prix de l'énergie, l'inflation et une dégradation de la situation économique en Europe, susceptible de provoquer des difficultés d'approvisionnement.

Survenu dans un contexte de prix élevé de l'énergie, le conflit en Ukraine a eu un effet immédiat et brutal sur le prix des énergies fossiles. Le prix spot du gaz naturel a atteint un pic à 250 €/MWh en mars 2022, contre environ 20€/MWh un an plus tôt. Cela a également provoqué une augmentation brutale du prix de l'électricité en Europe, dans la mesure où son prix de vente est aligné sur le coût de production marginale des centrales thermiques fonctionnant au gaz (démarrées pour faire face aux pics de consommation).

La forte augmentation du prix de l'électricité entraîne à court terme une hausse du coût d'exploitation des unités WAGABOX®. Cette hausse n'est pas intégralement compensée par une hausse du prix de vente du biométhane produit, celui-ci étant vendu en France dans le cadre d'un tarif avec obligation d'achat fixé pour une durée de 15 ans, et indexé annuellement sur la base d'indices reflétant les coûts de main d'œuvre et les coûts industriels.

Le surcoût d'exploitation provoqué par la hausse du prix de l'électricité se voit cependant atténué par le fait que le coût de la consommation électrique des unités est dans certains cas partagé avec l'opérateur du site de stockage, et/ou plafonné dans le cadre du dispositif d'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (« **ARENH** ») instauré en 2011 par le gouvernement français.

En France, le prix élevé de l'électricité, momentanément décorrélé de son coût de production, entraîne aussi un effet de spéculation et vient renforcer la concurrence des solutions de valorisation du gaz des installations de stockage des déchets sous forme d'électricité au moyen de turbines ou de moteurs de cogénération. Malgré un rendement énergétique faible, ces solutions peuvent s'avérer très rémunératrices à court terme, ce qui peut conduire certains opérateurs de sites de stockage à réduire le volume de biogaz injecté dans les unités en exploitation ou à retarder les projets de valorisation sous forme de biométhane.

L'instauration d'un plafond pour le prix de l'électricité en Europe, annoncé mi-septembre par la Commission européenne pour mettre fin aux dysfonctionnements du marché de l'énergie, constitue un signal très positif susceptible de mettre un terme à la spéculation et aux effets d'aubaine.

La flambée des prix de l'énergie entraîne par ailleurs une dégradation générale de la situation économique en Europe, qui se traduit pour le Groupe par une hausse des coûts d'approvisionnement en pièces destinées à la construction ou à la maintenance des unités. Certains fournisseurs annoncent également un allongement de leurs délais de livraison, ce qui contraint le Groupe à anticiper les commandes et à renforcer ses stocks de pièces critiques. Cette situation pourrait peser sur sa trésorerie et provoquer des retards dans la mise en service des unités en construction.

Enfin, l'inflation et la volatilité des taux d'intérêt sont susceptibles de provoquer une hausse des coûts de financement de nature à dégrader la rentabilité des projets déjà engagés par le Groupe.

A l'inverse, la hausse du prix du gaz naturel et la diminution annoncée des importations de gaz russe provoquent un très fort intérêt pour le biométhane des États, des énergéticiens et des entreprises souhaitant sécuriser un approvisionnement à prix fixe dans la durée. Au-delà de son intérêt environnemental, le biométhane apparaît comme une énergie contribuant à l'indépendance énergétique des pays européens. Annoncé en mai dernier par la Commission européenne, le plan REPowerEU, prévoit ainsi d'investir 37 milliards d'euros sur la filière biogaz et d'augmenter la production de biométhane de 35 milliards de mètres cubes d'ici 2030.

Dans ce contexte, le Groupe est aujourd'hui en mesure de négocier la production de biométhane des unités en cours de développement dans des conditions favorables, à des prix nettement supérieurs à ce qu'ils étaient en 2021, et même supérieurs aux tarifs subventionnés par les pouvoirs publics. Cette situation pourrait avoir un impact favorable sur le chiffre d'affaires du Groupe dans les années à venir.

## 7.2 Impact de la pandémie Covid-19

Les effets de la crise sanitaire se sont progressivement estompés au cours du premier semestre 2022 et le Groupe a pu retrouver une activité normale.

## 7.3 Autres risques et incertitudes

Les principaux autres risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel 2021, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 14 juin 2022 sous le numéro R.22-025, à l'exception des risques et incertitudes liés aux conflits existants en Europe et aux tensions inflationnistes accrues, notamment sur les coûts

de l'énergie et les conditions d'approvisionnement, tels que décrits au paragraphe 7.1 du présent rapport.

## 8. Perspectives pour le semestre à venir

Les effets du contexte géopolitique décrits ci-dessus (volatilité des prix de l'énergie, tensions inflationnistes, délais d'approvisionnement) pourraient affecter l'activité et les résultats du Groupe à court-terme, et notamment dans les six prochains mois mais ils ne remettent pas en cause les perspectives du Groupe à long-terme.

Ainsi, dans un marché du gaz très porteur, le Groupe reste confiant sur sa capacité à poursuivre sa stratégie et atteindre les objectifs qu'il s'est fixés à horizon 2026, tels qu'ils sont décrits au chapitre 10 « Tendances » du document d'enregistrement universel 2021, à savoir :

- a. 200 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2026 (en prenant pour hypothèse un équivalent de 80 unités opérant à pleine capacité sur l'année) ;
- b. 100 unités WAGABOX® en exploitation à fin 2026, soit 87 unités WAGABOX® supplémentaires par rapport au nombre d'unités en exploitation à la date de ce rapport financier semestriel (dont 13 sont actuellement en phase de construction) ; et
- c. 120 projets à fin 2026 (dont 100 unités en exploitation et 20 unités engagées et en cours de construction) représentant près de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires récurrent et contractualisé avec un parc d'actifs dont la capacité spécifique unitaire augmente notamment en raison du déploiement international.

Le chiffre d'affaires du Groupe devrait ainsi croître progressivement au fur et à mesure du déploiement et de la mise en exploitation des unités WAGABOX®, qui génèrent des revenus récurrents de vente d'énergie sur toute leur durée de vie.

Pour atteindre les objectifs de chiffre d'affaires et d'unités WAGABOX® en exploitation et engagées, le Groupe compte s'appuyer sur les 111 sites pour lesquels des négociations sont en cours à la suite d'offres qu'il a transmises (*pipeline*) et sur les 397 sites (opportunités) pour lesquels des études et discussions sont en cours pour valider la faisabilité du projet.

# COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

## Groupe WAGA ENERGY

**Etats financiers IFRS résumés semestriels au 30 juin 2022**

# SOMMAIRE

## Etats Financiers IFRS

### Table des matières

#### BILAN

#### COMPTE DE RESULTAT

#### ETAT DU RESULTAT GLOBAL

#### ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

#### TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

#### NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

#### 1. Description du Groupe et de l'activité

#### 2. Base de préparation

- 2.1. Déclaration de conformité
- 2.2. Evolution du référentiel comptable
- 2.3. Recours à des estimations et aux jugements
  - 2.3.1. Jugements
  - 2.3.2. Hypothèses et incertitudes liées aux estimations
- 2.4. Base d'évaluation
- 2.5. Devise fonctionnelle et de présentation

#### 3. Faits significatifs de la période

- 3.1. Faits marquants du premier semestre 2022
  - 3.1.1. Développement des activités
  - 3.1.2. Opérations sur le capital et les filiales
  - 3.1.3. Financement
  - 3.1.4. Situation au regard de la crise sanitaire Covid-19
  - 3.1.5. Contexte géopolitique du conflit en Ukraine
- 3.2. Saisonnalité
- 3.3. Continuité d'exploitation

#### 4. Evènements postérieurs à la clôture

- 4.1. Développement des activités
- 4.2. Opérations sur le capital et les filiales
- 4.3. Financement
- 4.4. Acquisition des locaux

#### 5. Périmètre de consolidation

- 5.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation
- 5.2. Périmètre de consolidation

#### 6. Information sectorielle

- 6.1. Compte de Résultat par secteur géographique au 30 juin 2022
- 6.2. Bilan par secteur géographique au 30 juin 2022

#### 7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

- 7.1. Immobilisations incorporelles

- 7.2. Immobilisations corporelles

- 7.3. Dépréciation des actifs

- 7.4. Actifs financiers non courants

- 7.5. Impôts différés actifs

- 7.6. Autres actifs non courants

- 7.7. Stocks

- 7.8. Clients et comptes rattachés

- 7.9. Créances d'impôt

- 7.10. Autres actifs courants

- 7.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- 7.12. Capitaux propres et détail des instruments dilutifs

- 7.12.1. Capital

- 7.12.2. Instruments dilutifs

- 7.13. Provisions

- 7.14. Emprunts et dettes financières

- 7.15. Juste valeur des instruments financiers

- 7.16. Fournisseurs et comptes rattachés

- 7.17. Dettes d'impôt

- 7.18. Autres passifs

- 7.18.1. Autres passifs non courants

- 7.18.2. Autres passifs courants

#### 8. Notes sur le compte de résultat consolidé

- 8.1. Produits des activités ordinaires

- 8.2. Autres produits

- 8.3. Achats de marchandises et variation de stocks

- 8.4. Charges externes

- 8.5. Charges de personnel

- 8.6. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

- 8.7. Autres produits et charges opérationnels courants

- 8.8. Autres produits et charges opérationnels non courants

- 8.9. Résultat financier

- 8.10. Impôts sur les résultats

- 8.11. Résultat par action

- 8.12. Engagements hors bilan

- 8.13. Transactions avec les parties liées

- 8.14. Honoraires des commissaires aux comptes

#### 9. Gestion des risques

- 9.1. Risques de liquidité

- 9.2. Risques de taux d'intérêts

- 9.3. Risque de crédit

- 9.4. Risque de change

#### 10. Juste valeur des actifs et passifs financiers



## BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles	7.1	581	401
Immobilisations corporelles	7.2	45 577	32 516
Actifs financiers non courants	7.4	511	1 147
Impôts différés actifs	7.5	0	0
Autres actifs non courants	7.6	6 006	0
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>52 675</b>	<b>34 064</b>
Stocks	7.7	2 479	1 434
Clients et comptes rattachés	7.8	3 841	4 074
Créances d'impôt	7.9	431	297
Autres actifs courants	7.10	4 464	6 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.11	100 104	122 913
<b>Total des actifs courants</b>		<b>111 320</b>	<b>135 494</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>163 995</b>	<b>169 558</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Capital		205	198
Primes		150 067	126 879
Réserves		-32 799	-3 122
Ecart de conversion		-72	21
Résultat de la période - part du groupe		-5 172	-8 061
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>		<b>112 230</b>	<b>115 914</b>
Intérêts minoritaires		2 407	1 675
<b>Capitaux Propres</b>	7.12	<b>114 636</b>	<b>117 590</b>
Provisions non courantes	7.13	638	548
Emprunts et dettes financières non courants	7.14	22 972	18 364
Autres passifs non courants	7.18.1	4 107	1 089
Impôts différés passifs		0	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>27 716</b>	<b>20 001</b>
Provisions courantes		0	0
Emprunts et dettes financières courants	7.14	9 439	19 882
Fournisseurs et comptes rattachés	7.16	6 428	5 712
Dettes d'impôt	7.17	33	107
Autres passifs courants	7.18.2	5 743	6 267
<b>Total des passifs courants</b>		<b>21 643</b>	<b>31 967</b>
<b>Total du passif</b>		<b>163 995</b>	<b>169 558</b>

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits des activités ordinaires	8.1	6 997	5 193
Autres produits	8.2	155	222
<b>Produits des activités courantes</b>		<b>7 152</b>	<b>5 415</b>
Achat de marchandises et variation de stocks	8.3	-2 859	-2 346
Charges externes	8.4	-2 487	-1 233
Impôts, taxes et versements assimilés		-77	-58
Charges de personnel	8.5	-4 772	-2 001
Autres produits et charges opérationnels courants	8.7	-94	4
Amortissements et provisions	7.1 & 7.2	-1 270	-984
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-4 407</b>	<b>-1 202</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	8.8	-53	-292
Dépréciations d'actifs non courants		0	0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-4 460</b>	<b>-1 495</b>
Coût de l'endettement financier		-615	-597
Autres produits et charges financiers		122	-39
<b>Résultat financier</b>	8.9	<b>-493</b>	<b>-636</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-4 953</b>	<b>-2 130</b>
Impôts sur les résultats	8.10	-148	-128
Impôts différés P&L		0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-5 101</b>	<b>-2 259</b>
Résultat net - part du Groupe		-5 172	-2 396
Résultat net - intérêts minoritaires		71	137
Résultat de base par action (en euros)	8.11	-0,25	-16,55
Résultat par action - après dilution (en euros)	8.11	-0,25	-16,55

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-5 101</b>	<b>-2 259</b>
Différences de conversion		183	16
Instruments de couverture de taux	7.14	502	
<b>Éléments recyclables par résultat</b>		<b>685</b>	<b>16</b>
Écarts actuariels	7.13	128	14
<b>Éléments non recyclables par résultat</b>		<b>128</b>	<b>14</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>		<b>-4 288</b>	<b>-2 229</b>
Dont résultat global - part du groupe		-4 600	-2 366
Dont résultat global des minoritaires		311	137

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2021</b>	144 794	145	10 824	-4 234	15	6 749	1 357	8 106
<b>Résultat global de la période</b>				-2 396	30	-2 366	137	-2 229
Augmentation de capital						0		0
Annulation actions propres								
Autres variations				-66		-66	-10	-76
Paiements fondés sur des actions				191		191		191
<b>Capitaux propres au 30 juin 2021</b>	144 794	145	10 824	-6 506	45	4 507	1 485	5 993
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2022</b>	19 752 417	198	126 879	-11 109	-53	115 914	1 676	117 590
Résultat de l'exercice				-5 172		-5 172		-5 172
Différences de conversion					172	172	11	183
Instruments de couverture					273	273	229	502
Ecart actuariels					128	128		128
<b>Résultat global de la période</b>				-5 172	572	-4 600	311	-4 288
Augmentation de capital	67 900	1	216			216		216
Rachat minoritaires par apport	655 995	7	22 973	-23 393		-413	413	0
Annulation actions propres						0		0
Paiements fondés sur des actions				1 113		1 113		1 113
Autres variations				-1		-1	7	5
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>	20 476 312	205	150 067	-38 562	519	112 230	2 407	114 636

Les principales variations concernent :

- ⇒ Création de 67 900 actions à la suite de l'exercice de BSPCE soit une augmentation de capital de 679 € et une prime d'émission de 215 528 €.
- ⇒ Création de 655 995 actions en rémunération de l'apport des titres de la société Waga Energy USA détenus antérieurement par un des actionnaires minoritaires soit une augmentation de capital de 6 560 € et une prime d'émission de 22 972 944 €.

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net		-5 101	-2 259
Amortissements et provisions	7.1, 7.2, 7.13	1 330	984
Paiement fondé sur des actions	8.6	1 113	191
Autres produits et charges calculés		261	-8
Coût de l'endettement financier net	8.9	615	597
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	8.10	148	135
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>-1 634</b>	<b>-359</b>
Impôt décaissé		-357	7
Incidence de la variation des stocks		-1 037	-364
Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs		-804	-2 626
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		215	2 164
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>-3 617</b>	<b>-1 186</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.1, 7.2	-14 106	-4 841
Acquisition d'actifs financiers	7.4	635	-669
Subventions d'investissement reçues	7.18.1	2 647	
Incidence de la variation des avances sur acquisition d'immobilisations	7.6	-2 650	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		<b>-13 474</b>	<b>-5 510</b>
Incidence des variations de périmètre (apports des minoritaires)			
Augmentation de capital (net des frais d'augmentation de capital)	7.12.1	216	
Emission d'emprunts & d'avances remboursables	7.14	9 094	1 843
Remboursements d'emprunts & d'avances remboursables (incl. Coût de l'endettement)	7.14	-14 802	-1 268
Dividendes versés			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>-5 492</b>	<b>576</b>
Variation de change sur la trésorerie		-227	
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>-22 810</b>	<b>-6 121</b>
Trésorerie d'ouverture		122 913	16 001
Trésorerie de clôture		100 104	9 881

Les augmentations des actifs et passifs sans effet sur la trésorerie sont éliminés. Ainsi, les nouveaux contrats de location ne sont pas inclus dans les investissements de la période. La diminution de la dette financière liée aux contrats de location est alors incluse dans les remboursements d'emprunts de la période.

L'impact du remboursement de l'emprunt obligataire souscrit par Waga Assets est présenté en remboursement d'emprunts pour 12,5 millions d'euros (intérêts et primes inclus).

Les augmentations de capital sans effet de trésorerie sont éliminées (création des actions en rémunération de l'apport des titres Waga USA).

L'ensemble des avances et acomptes sur immobilisations versés ont été présentés dans les flux liés aux activités d'investissement dans la mesure où elles portent essentiellement sur des Wagabox. En tenant compte de la variation des avances versées, le montant de trésorerie décaissé pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à -16 756 milliers d'euros au premier semestre 2022.

*Explication de la variation du BFR*

Variation du BFR	31 décembre 2021	Var. Périm	Ecart de conversion	30 juin 2022	Variation
<i>Stocks</i>	1 434		-8	2 479	1 037
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	4 074		-78	3 841	-311
<i>Autres actifs courants</i>	3 444		-39	4 464	981
<i>Créance d'impôt courant (Crédits d'impôts)</i>	297			431	134
					804
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	5 712		-61	6 428	-655
<i>Autres passifs non courants</i>	1 089			1 460	-371
<i>Autres passifs courants</i>	6 267		-287	5 743	811
					-215

Les subventions d'investissement reçues par la filiale Waga Energie Canada au cours du premier semestre classées en « Autres passifs non courants » au bilan sont présentées en activités d'investissement dans le tableau de flux de trésorerie pour 2 647 milliers d'euros.

L'ensemble des avances et acomptes versés sur immobilisations ont été présentés dans les flux liés aux activités d'investissement dans la mesure où elles portent essentiellement sur des Wagabox. Les avances versées au 31 décembre 2021 ont été déduites des autres actifs courants pour la variation du BFR pour 3 331 milliers d'euros.

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## 1. Description du Groupe et de l'activité

Waga Energy est une société anonyme à conseil d'administration enregistrée et domiciliée en France (et est désignée comme "La Société").

Son siège social est situé au 2 chemin du vieux chêne, 38240 Meylan. Les états financiers consolidés de la société Waga Energy comprennent la Société et les filiales dont elle détient le contrôle (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Le périmètre de consolidation est précisé dans la note 5.2.

Créé en 2015 et localisé à Grenoble, le Groupe Waga Energy est leader européen de la production de biométhane issu des gaz de décharges. Le Groupe a mis au point une technologie de rupture qui permet de purifier le biogaz issu des décharges pour le transformer en biométhane, injecté dans les réseaux de gaz, en substitution au gaz naturel d'origine fossile.

Waga Energy est un groupe fortement engagé dans la transition énergétique.

Il a pour mission d'apporter une solution immédiate à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en fournissant une énergie verte, renouvelable, abondante et immédiatement disponible.

Les unités WAGABOX® sont des petites raffineries ou usines à gaz installées sur les sites de décharges, sites classés ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement).

La technologie unique basée sur un couplage de filtration membranaire et distillation cryogénique a fait l'objet de plusieurs dépôts de brevets.

Les états financiers résumés semestriels IFRS de la Société Waga Energy SA au 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2022.

## 2. Base de préparation

### 2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers résumés semestriels de la Société au 30 juin 2022 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société (les « derniers états financiers annuels »).

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2008/1126/2016-01-01>.

### 2.2. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces états financiers semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société au 31 décembre 2021, à l'exception :

- des textes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

- des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers semestriels.

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2022 sont les amendements à IFRS 3, IAS 16 et IAS 37 ainsi que les améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020 portant sur IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41. Les nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers de la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2022 n'ont pas été appliquées par anticipation. Les impacts attendus ne sont pas significatifs.

### 2.3. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations comptables ; elles ont pu affecter l'application des méthodes comptables de la Société, les montants présentés au titre de certains actifs et des passifs et au titre de certains produits et des charges de l'exercice.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables aux vues de l'historique de la Société. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des valeurs réelles différentes dans les états financiers futurs de la Société.

#### 2.3.1. Jugements

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont incluses dans les notes suivantes :

- La détermination des coûts pouvant être intégrés dans la valorisation des immobilisations corporelles au regard de la note IAS 16 « Immobilisations corporelles » (cf note 7.2),
- L'appréciation du contrôle sur les différentes filiales (cf note 5.2), ainsi que sur les WAGABOX®, cédées aux filiales,
- L'appréciation de la position d'agent ou principal au regard d'IFRS 15 et concernant les différents flux de chiffre d'affaires (cf note 8.1),
- La valeur recouvrable des WAGABOX® et l'estimation de leur durée d'utilisation (note 7.2),

#### 2.3.2. Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs au 30 juin 2022 sont données dans les notes suivantes :

- L'évaluation de la juste valeur des BSPCE (cf notes 8.6) : La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions repose sur le modèle Black & Scholes de valorisation d'options prenant en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables comprennent notamment la valeur des actions, la volatilité attendue de la



valeur de l'action sur la durée de vie de l'instrument et le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments,

- Concernant les Obligations Convertibles en Actions, il y a des estimations relatives à :
  - La détermination de la juste valeur des options de conversion (cf note 7.13 des états financiers au 31 déc. 2021)
  - La détermination du taux d'intérêt effectif (TIE) de la composante dette des options de conversion qui tient compte de l'horizon de temps le plus probable en termes de conversion ou de remboursement (note 7.13 des états financiers au 31 déc. 2021),
- L'évaluation des provisions et notamment la provision retraite et la provision pour démantèlement (cf note 7.12 des états financiers au 31 déc. 2021),
- La détermination du taux d'actualisation et de la durée des contrats dans le cadre de l'évaluation du passif locatif selon IFRS 16 « contrats de location » (cf note 7.2),
- L'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients conformément à IFRS 9,
- L'évaluation quant à l'activation éventuelle des impôts différés actifs (cf note 7.5).

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent à la suite de nouvelles informations.

## 2.4. Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments dérivés et des actifs de régime évalués à la juste valeur.

Les états financiers au 30 juin 2022 de la Société Waga Energy SA ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation pour une période d'au moins 12 mois à partir de la date d'approbation des états financiers sur la base de la trésorerie nette disponible à date, et des perspectives de croissance reflétées dans le business plan.

## 2.5. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en euro en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

### 3. Faits significatifs de la période

#### 3.1. Faits marquants du premier semestre 2022

##### 3.1.1. Développement des activités

###### Production de biométhane

Au 30 juin 2022, le Groupe Waga Energy exploite treize unités WAGABOX® en France, dont trois unités mises en service au cours du premier semestre 2022 : une unité a été démarrée sur le site de SEG à Gournay (Indre) et deux autres sur des sites de Veolia à Le Ham (Manche) et à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). Cette dernière unité produit à elle seule 120 GWh de biométhane par an, soit quatre à cinq fois plus que les unités précédentes.

	S1 2022	S1 2021	Variation
Nombre de WagaBox® du parc en exploitation	13	10	30%
Production de biométhane (en GWh)	96	70	37%

Le parc d'unités WAGABOX® exploité par Waga Energy a produit 96 GWh de biométhane au cours du premier semestre 2022, soit 37 % de plus que sur le premier semestre 2021 et 28 % de plus que sur le semestre précédent. Cette augmentation s'explique par les nouvelles unités mises en service, notamment celle sur le site de Veolia à Claye-Souilly démarrée en mars, première unité de 3 000 m3/h.

Toutes les unités déjà en exploitation en 2021 ont maintenu une disponibilité d'au moins 95 % (hors arrêts imputables à des causes externes).

###### Développement commercial

Le Groupe a signé quatre nouveaux contrats au cours du premier semestre 2022. En France, le Groupe a signé un premier contrat avec Séché Environnement pour équiper le site de Sainte-Marie-Kerque (Pas-de-Calais), et deux autres contrats qui n'ont pas encore été officiellement annoncés. Un contrat a également été signé au Québec (Canada) et sera annoncé prochainement.

##### 3.1.2. Opérations sur le capital et les filiales

###### Organigramme juridique

Au cours du premier semestre 2022, quatre nouvelles filiales ont été créées et intégrées au Groupe :

- **Waga Assets 2** : holding financière détenue à 100 % par la Société, destinée à porter le financement de projets développés en France.
- **Waga Energy Limited** : société anglaise détenue à 100 % par la Société pour porter le développement commercial au Royaume-Uni.
- **Waga Assets Véhicule 6** : société de projet (« SPV ») détenue à 100 % par Waga Assets portant un projet WAGABOX® en construction en France.
- **Waga Assets Véhicule 19** : SPV détenue à 100 % par Waga Assets 2 portant un projet WAGABOX® en construction en France.

### **Apport de titres par la société Holweb au profit de la Société de titres Waga Energy Inc.**

Afin de simplifier la structure juridique du Groupe et d'améliorer son efficacité opérationnelle, la société Holweb a apporté au profit de la Société l'intégralité des actions qu'elle détenait au capital de la société Waga Energy Inc. en vue de permettre à la Société de détenir 100 % du capital et des droits de vote de sa filiale américaine. L'assemblée générale mixte de la Société en date du 30 juin 2022 a approuvé cette opération d'apport et a émis en conséquence 655 995 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune au profit de la société Holweb, portant sa participation de 9,4 % à 12,3 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée. En contrepartie de cet apport, la Société détient désormais 100 % du capital de Waga Energy Inc (contre 81 % avant l'opération). La parité d'échange a été déterminée par le conseil d'administration de Waga Energy sur la base des travaux d'un évaluateur indépendant et validée par un commissaire aux apports (l' « Apport »).

#### 3.1.3. Financement

##### **Résiliation du contrat d'OCA Eiffel Gaz Vert**

Afin d'optimiser ses coûts de financement, Waga Assets (filiale à 100 % de Waga Energy SA) a résilié au 31 mars 2022 le contrat de financement sous forme d'OCA (Obligations Convertibles en Actions) qui avait été conclu avec Eiffel Gaz Vert S.L.P le 10 décembre 2020. Les OCA souscrites ont été intégralement remboursées par Waga Assets à Eiffel Gaz Vert S.L.P, pour un montant total de 12,5 millions d'euros, intérêts et primes inclus. Ce remboursement anticipé a été temporairement financé sur les fonds propres du Groupe puis refinancé par un nouvel emprunt bancaire conclu en juillet 2022 (cf paragraphe 4.3 Evènements postérieurs à la clôture).

##### **Financement des projets de WAGABOX®**

- Les sociétés SP Waga 1, filiale détenue à 100 % par Waga Energy SA, et Sofiwaga Infra, filiale détenue à 49 % par Waga Energy SA, ont procédé à des tirages respectifs de 2,2 millions d'euros et 1 million d'euros sur l'emprunt de 10,5 millions d'euros souscrit auprès des banques Banque Populaire Grand Ouest et BNP Paribas, dans le cadre du refinancement de quatre unités WAGABOX® conclu en 2021 pour les sociétés de projet Sofiwaga Infra et SP Waga 1.
- Le Groupe a également procédé à plusieurs tirages auprès de la banque canadienne Caisse Desjardins, pour un montant atteignant 3,3 millions de dollars canadiens au 30 juin, sur une enveloppe totale de 7,1 millions de dollars canadiens, afin de financer la construction de l'unité WAGABOX® de Saint-Etienne-des-Grés (Québec, Canada). Une partie de cette somme correspond à un prêt relais qui sera remboursé par la subvention de 3,2 millions de dollars canadiens accordée au projet par la société d'Etat Transition Énergétique Québec (TEQ).
- Le Groupe a procédé le 21 juin 2022 au tirage d'une somme de 3 millions d'euros auprès de Bpifrance, dans le cadre d'un prêt Innovation – Recherche & Développement attribué pour le développement de l'unité WAGABOX® de grande capacité à Claye-Souilly.

#### 3.1.4. Situation au regard de la crise sanitaire Covid-19

Les effets de la crise sanitaire se sont progressivement estompés au cours du premier semestre 2022 et le Groupe a pu retrouver une activité normale.

### 3.1.5. Contexte géopolitique du conflit en Ukraine

Bien que n'ayant pas d'exposition en Europe de l'Est, le Groupe subit de manière indirecte les conséquences du conflit en Ukraine, à travers la hausse des prix de l'énergie, l'inflation et une dégradation de la situation économique en Europe, susceptible de provoquer des difficultés d'approvisionnement.

L'augmentation des prix du gaz naturel sur le marché n'a pas d'incidence directe sur le chiffre d'affaires du Groupe, dans la mesure où sa production de biométhane est aujourd'hui intégralement vendue en France, dans le cadre de contrats avec obligation d'achat dont les tarifs sont fixés par l'Etat pour une durée de 15 ans et indexés annuellement sur la base d'indices reflétant les coûts de main d'œuvre et les coûts industriels.

La forte augmentation du prix de l'électricité entraîne à court terme une hausse du coût d'exploitation des unités WAGABOX®. Ce surcoût se voit cependant tempéré par le fait que le coût de la consommation électrique des unités est dans certains cas partagé avec l'opérateur du site de stockage, et/ou plafonné dans le cadre du dispositif ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) instauré en 2011 par le gouvernement français.

En France, le prix élevé de l'électricité entraîne aussi un effet de spéculation et vient renforcer la concurrence des solutions de valorisation du gaz des installations de stockage des déchets sous forme d'électricité au moyen de turbines ou de moteurs de cogénération. Malgré un rendement énergétique faible, ces solutions peuvent s'avérer très rémunératrices à court terme, ce qui peut conduire certains opérateurs de sites de stockage à réduire le volume de biogaz envoyé vers les unités en exploitation ou à retarder les projets de valorisation sous forme de biométhane.

La flambée des prix de l'énergie entraîne par ailleurs une dégradation générale de la situation économique en Europe, qui se traduit pour le Groupe par une hausse des coûts d'approvisionnement des pièces destinées à la construction ou à la maintenance des unités. Certains fournisseurs annoncent également un allongement de leurs délais de livraison, ce qui contraint le Groupe à anticiper les commandes et à renforcer ses stocks de pièces critiques. Cette situation pourrait peser sur sa trésorerie et provoquer des retards dans la mise en service des unités en construction.

Enfin, l'inflation et la volatilité des taux d'intérêt sont susceptibles de provoquer une hausse des coûts de financement de nature à dégrader la rentabilité des projets déjà engagés par le Groupe.

### 3.2. Saisonnalité

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à une saisonnalité significative.

### 3.3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu des éléments suivants :

- La trésorerie disponible au 30 juin 2022 à hauteur de 100 millions d'euros,
- Le plan d'affaires du Groupe et les investissements prévus

Le management et le conseil d'administration estiment que ces éléments permettent au Groupe de couvrir très largement ses besoins sur les 12 prochains mois, à savoir fin septembre 2023.

## 4. Evènements postérieurs à la clôture

### 4.1. Développement des activités

Le Groupe a signé un contrat avec l'un des 28 districts régionaux de la Colombie Britannique (Canada), pour construire une unité de biométhane de grande capacité sur le site de stockage des déchets d'Hartland, sur l'île de Vancouver. Elle pourra traiter 3 200 m<sup>3</sup>/h de gaz brut et produire plus de 100 GWh de biométhane par an (365 000 GJ/an), soit la consommation de plus de 4 500 foyers locaux. Le Groupe assurera l'exploitation et la maintenance de l'unité pendant 25 ans. La production de biométhane sera vendue par le CRD (District Régional de la Capitale) à l'énergéticien canadien FortisBC, et injectée sur place dans son réseau de gaz grâce à un raccordement construit dans le cadre du projet.

### 4.2. Opérations sur le capital et les filiales

#### Organigramme juridique

Depuis la fin du premier semestre 2022, cinq nouvelles filiales ont été créées et intégrées au Groupe, dont les principales sont :

- **Waga Energy Italia** : filiale détenue à 100 % par Waga Energy SA pour porter le développement commercial en Italie.
- **Hartland Renewable Resources Group** : SPV détenue à 100 % par Waga Energie Canada afin d'exploiter un nouveau projet de WAGABOX® au Canada, dans la province de Colombie Britannique.

Afin de simplifier son organisation juridique en Espagne, la Société a cédé à sa filiale espagnole Waga Energy España l'intégralité des titres qu'elle détenait au capital de la société de projet Sofiwaga Espana 1.

### 4.3. Financement

Le Groupe a conclu un nouveau financement bancaire long-terme d'un montant maximum de 23 millions d'euros pour sa filiale Waga Assets. Cette opération, qui concerne un portefeuille de 6 projets d'unités WAGABOX® en France, a permis de refinancer une partie des apports en comptes courants d'associés effectués par le Groupe sur les projets déjà lancés et permettra de financer la construction des nouveaux projets.

### 4.4. Acquisition des locaux

Le 4 août 2022, la Société a signé une promesse de vente en vue de l'acquisition de nouveaux locaux situés à Eybens, près de Grenoble (France), afin d'y transférer son siège social. Le bâtiment accueillera les bureaux et le stock en lieu et place des locaux actuels et permettra d'accompagner la croissance de l'activité et des effectifs.

## 5. Périmètre de consolidation

### 5.1. Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les filiales contrôlées au sens d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », quel que soit le niveau de participation du Groupe dans les capitaux propres, sont intégrées globalement. L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement majoritaire et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de

détention en actions. La notion de contrôle représente « le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités ».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan et au résultat dans une catégorie distincte de la part groupe.

Toutes les transactions et positions internes aux filiales intégrées globalement sont éliminées en consolidation. La liste des principales filiales, coentreprises et entreprises associées est présentée en note 5.2.

## 5.2. Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées au sein du périmètre de consolidation sont les suivantes :

FILIALES	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation
	30 juin 2022	31 décembre 2021	30 juin 2022	31 décembre 2021	
WAGA ENERGY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
SOFIWAGA 1	49,00%	49,00%	49,00%	49,00%	Intégration globale
SOFIWAGA INFRA	49,00%	49,00%	49,00%	49,00%	Intégration globale
WAGA ENERGIE CANADA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ENERGY INC (USA)	100,00%	81,00%	100,00%	81,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SP WAGA 1	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 1	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 2	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 3	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 4	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 5	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WAGA ENERGY ESPANA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFIWAGA ESPANA 1	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
WB STEUBEN LLC.	100,00%	81,00%	100,00%	81,00%	Intégration globale
WAGA ENERGY Limited	100,00%		100,00%		Intégration globale
WAGA ASSETS 2	100,00%		100,00%		Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 6	100,00%		100,00%		Intégration globale
WAGA ASSETS VEHICULE 19	100,00%		100,00%		Intégration globale

Les sociétés SOFIWAGA 1 et SOFIWAGA INFRA sont des entités structurées de financement des actifs WAGABOX®. La Société gère l'ensemble des activités et opérations liées au fonctionnement des unités WAGABOX de ces entités structurées. Bien que détenues qu'à hauteur de 49 %, les deux sociétés SOFIWAGA INFRA SAS & SOFIWAGA 1 SAS sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, car conformément à la norme IFRS 10, WAGA ENERGY SA en détient le contrôle. En effet, WAGA ENERGY SA :

- Détient la capacité de diriger l'activité pertinente des deux sociétés et donc détient le pouvoir sur ces deux entités,
- Est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec ces deux entités, car il existe des pénalités contractuelles en cas de défaut de performance,

- A la capacité, en tant qu'unique acteur, d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus.

## 6. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », un secteur opérationnel est une composante distincte :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Sur ces bases, la Société a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la **production de biométhane par épuration du biogaz issu des déchets**.

Le montant de chiffre d'affaires réalisé avec nos quatre principaux clients au 30 juin 2022 s'élève respectivement à 1,9 million d'euros (soit 28 % du total du produits des activités courantes), 1,1 million d'euros (soit 16 %), 1 million d'euros (soit 14 %) et 0,9 million d'euros (soit 12 %).

Depuis l'exercice 2019, le Groupe développe son activité à l'international avec notamment la création de filiales aux Etats-Unis, au Canada et en Espagne. L'information géographique requise par IFRS 8.33 est présentée ci-dessous.

### 6.1. Compte de Résultat par secteur géographique au 30 juin 2022

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	30 juin 2022	Amérique du Nord	Europe	France	30 juin 2021	Amérique du Nord	Europe	France
Produits des activités ordinaires	6 997	272		6 725	5 193	33		5 161
Autres produits	155	9		147	222	0		222
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>7 152</b>	<b>280</b>	<b>0</b>	<b>6 872</b>	<b>5 415</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>5 382</b>
Achat de marchandises et variation de stocks	-2 859	-177	-1	-2 682	-2 346	-3		-2 342
Charges externes	-2 487	-539	-101	-1 847	-1 233	-229		-1 004
Impôts, taxes et versements assimilés	-77	-3	0	-74	-58	0		-57
Charges de personnel	-4 772	-728	-85	-3 958	-2 001	-142		-1 860
Autres produits et charges opérationnels courants	-94	-4	1	-91	4	0		4
Amortissements et provisions	-1 270	-13	-1	-1 256	-984	-2		-982
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-4 407</b>	<b>-1 184</b>	<b>-187</b>	<b>-3 036</b>	<b>-1 202</b>	<b>-344</b>	<b>0</b>	<b>-859</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	-53	0		-53	-292	45		-337
Dépréciations d'actifs non courants	0	0		0	0	0		0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-4 460</b>	<b>-1 184</b>	<b>-187</b>	<b>-3 089</b>	<b>-1 495</b>	<b>-299</b>	<b>0</b>	<b>-1 196</b>
Coût de l'endettement financier	-615	-23		-592	-597	-7		-590
Autres produits et charges financiers	122	-77		199	-39	2		-41
<b>Résultat financier</b>	<b>-493</b>	<b>-100</b>	<b>0</b>	<b>-393</b>	<b>-636</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>-631</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-4 953</b>	<b>-1 284</b>	<b>-187</b>	<b>-3 482</b>	<b>-2 130</b>	<b>-304</b>	<b>0</b>	<b>-1 827</b>
Impôts sur les résultats	-148	0		-148	-128	0		-128
<b>Sous-Total</b>	<b>-5 101</b>	<b>-1 284</b>	<b>-187</b>	<b>-3 630</b>	<b>-2 259</b>	<b>-304</b>	<b>0</b>	<b>-1 955</b>
Compte de liaison	0	-242	-16	259	0	0		0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-5 101</b>	<b>-1 527</b>	<b>-203</b>	<b>-3 371</b>	<b>-2 259</b>	<b>-304</b>	<b>0</b>	<b>-1 955</b>

## 6.2. Bilan par secteur géographique au 30 juin 2022

ACTIF (en milliers d'euros)	30 juin 2022	Amérique du Nord	Europe	France	31 décembre 2021	Amérique du Nord	Europe	France
Immobilisations incorporelles	581			581	401			401
Immobilisations corporelles	45 577	6 106	1 854	37 618	32 516	2 644	149	29 723
Actifs financiers non courants	511	22	1	488	1 147	15		1 131
Impôts différés actifs	0			0	0			0
Autres actifs non courants	6 006	1 532		4 474				
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>52 675</b>	<b>7 660</b>	<b>1 855</b>	<b>43 161</b>	<b>34 064</b>	<b>2 659</b>	<b>149</b>	<b>31 256</b>
Stocks	2 479	168		2 312	1 434	64		1 370
Clients et comptes rattachés	3 841	256	21	3 565	4 074	2 185		1 889
Créances d'impôt	431			431	297			297
Autres actifs courants	4 464	579	72	3 813	6 775	402	35	6 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 104	3 430	666	96 007	122 913	2 917	62	119 935
<b>Total des actifs courants</b>	<b>111 320</b>	<b>4 433</b>	<b>758</b>	<b>106 128</b>	<b>135 494</b>	<b>5 568</b>	<b>97</b>	<b>129 830</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>163 995</b>	<b>12 093</b>	<b>2 613</b>	<b>149 289</b>	<b>169 558</b>	<b>8 226</b>	<b>245</b>	<b>161 086</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	30 juin 2022	Amérique du Nord	Europe	France	31 décembre 2020	Amérique du Nord	Europe	France
Capital	205			205	198			198
Primes	150 067			150 067	126 879			126 879
Réserves	-32 799	-24 955	-86	-7 757	-3 122	-652		-2 470
Ecart de conversion	-72			-72	21	21		0
Résultat de la période - part du groupe	-5 172	-1 309	-203	-3 660	-8 061	-842	-86	-7 132
Capitaux propres - part du groupe	112 230	-26 264	-290	138 783	115 914	-1 473	-86	117 474
Intérêts minoritaires	2 407			2 407	1 675			1 675
<b>Capitaux Propres</b>	<b>114 636</b>	<b>-26 264</b>	<b>-290</b>	<b>141 190</b>	<b>117 590</b>	<b>-1 473</b>	<b>-86</b>	<b>119 150</b>
Provisions non courantes	638			638	548			548
Emprunts et dettes financières non courants	22 972	2 433		20 539	18 364	60		18 305
Autres passifs non courants	4 107	3 080		1 027	1 089			1 089
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>27 716</b>	<b>5 512</b>	<b>0</b>	<b>22 204</b>	<b>20 001</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>19 942</b>
Provisions courantes	0			0	0			0
Emprunts et dettes financières courants	9 439	7		9 432	19 882			19 882
Fournisseurs et comptes rattachés	6 428	722	12	5 694	5 712	1 179		4 533
Dettes d'impôt	33			33	107			107
Autres passifs courants	5 743	3 060	38	2 645	6 267	4 074	9	2 184
<b>Total des passifs courants</b>	<b>21 643</b>	<b>3 790</b>	<b>50</b>	<b>17 803</b>	<b>31 967</b>	<b>5 253</b>	<b>9</b>	<b>26 705</b>
Liaison Interco Bilan	0	29 055	2 853	-31 908	0	4 387	322	-4 709
<b>Total du passif</b>	<b>163 995</b>	<b>12 093</b>	<b>2 613</b>	<b>149 289</b>	<b>169 558</b>	<b>8 226</b>	<b>245</b>	<b>161 086</b>



## 7. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

### 7.1. Immobilisations incorporelles

Les principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	Frais de recherche et développement	Concessions, brevets, licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>482</b>	<b>307</b>	<b>0</b>	<b>789</b>
Augmentations de l'exercice		227		227
Diminutions de l'exercice				0
Reclassements et autres				0
Variations de périmètre				0
<b>Situation au 30 juin 2022</b>	<b>482</b>	<b>534</b>	<b>0</b>	<b>1 016</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (en milliers d'euros)	Frais de recherche et développement	Concessions, brevets, licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>-115</b>	<b>-273</b>	<b>0</b>	<b>-388</b>
Dotations de l'exercice	-28	-19		-47
Reprises de l'exercice				0
<b>Situation au 30 juin 2022</b>	<b>-143</b>	<b>-292</b>	<b>0</b>	<b>-435</b>

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	Frais de recherche et développement	Concessions, brevets, licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>367</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>401</b>
<b>Situation au 30 juin 2022</b>	<b>339</b>	<b>242</b>	<b>0</b>	<b>581</b>

Les acquisitions de concessions, brevets, licences et logiciels correspondent à l'achat d'un nouveau progiciel de gestion intégré dont la mise en service est prévue pour 2023.

## 7.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en conformité avec la norme IAS 16 « immobilisations corporelles » qui comprend :

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	Constructions hors IFRS 16	Constructions IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages Hors IFRS 16 (*)	Installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Autres immobilisations corporelles IFRS 16	Immobilisations en cours	Total	(*) dont actif de démantèlement
Situation au 31 décembre 2021	183	555	20 977	3 524	418	97	12 255	38 008	192
Augmentations de la période			7 603	48	276	29	5 976	13 931	72
Diminutions de la période						-38		-38	
Reclassements et autres			9 167				-9 167	0	
Ecart de conversion			308					308	
Variations de périmètre								0	
Situation au 30 juin 2022	183	555	38 055	3 572	694	88	9 064	52 210	264

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS en milliers d'euros	Constructions hors IFRS 16	Constructions IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages Hors IFRS 16 (*)	Installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Autres immobilisations corporelles IFRS 16	Immobilisations en cours	Total	(*) dont actif de démantèlement
Situation au 31 décembre 2021	-76	-305	-4 094	-738	-204	-76	0	-5 492	-41
Dotations de la période	-31	-65	-880	-120	-72	-11		-1 178	-8
Reprises de la période						38		38	
Reclassements et autres								0	
Situation au 30 juin 2022	-107	-369	-4 974	-858	-276	-49	0	-6 633	-48

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	Constructions hors IFRS 16	Constructions IFRS 16	Installations techniques, matériel et outillages Hors IFRS 16 (*)	Installations techniques, matériel et outillages IFRS 16	Autres immobilisations corporelles hors IFRS 16	Autres immobilisations corporelles IFRS 16	Immobilisations en cours	Total	(*) dont actif de démantèlement
Situation au 31 décembre 2021	107	250	16 882	2 786	214	21	12 255	32 516	152
Situation au 30 juin 2022	77	186	33 081	2 714	418	39	9 064	45 577	216

Une part significative des immobilisations corporelles correspond aux unités WAGABOX® conçues, produites, installées et exploitées par le Groupe. Ces unités génèrent des avantages économiques futurs pour le Groupe à travers les contrats long terme de vente de biométhane ou prestation d'épuration (cf note 8.1). Pour des raisons de sécurité et de savoir-faire spécifique acquis par la Société, celle-ci est l'unique exploitant des WAGABOX®. Le Groupe détient le contrôle de ces actifs qui sont comptabilisés en application de la norme IAS16.

Pour les WAGABOX® fabriquées par le groupe, les coûts directement attribuables aux WAGABOX® sont constitués de coûts de main d'œuvre directe, de coûts matières et de coûts externes (conseils, experts, sous-traitants...) directement liés à la préparation du site, à l'ingénierie, à la conception, aux études techniques, au calibrage, à la fabrication, à la livraison, au montage et à l'installation des WAGABOX® qui seront exploitées.

Les immobilisations en cours correspondent essentiellement aux Wagabox® en cours de construction.

## 7.3. Dépréciation des actifs

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », le Groupe examine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs incorporels et corporels à durée d'utilité déterminée. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour les immobilisations en cours, une revue des projets en cours est effectuée afin de s'assurer que les critères de capitalisation au regard de la norme IAS 16 sont toujours respectés. De plus, un test de perte de valeur est effectué annuellement qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans la mesure où, sans incident de production, les ressources générées par le projet sont prévisibles, le risque de ne pas générer le niveau de flux de trésorerie attendu est faible. A ce titre, les immobilisations en cours correspondent principalement à des WAGABOX® en cours de construction initiés sur l'exercice. Soutenue par les business plans prévisionnels, aucune perte de valeur n'est à constater sur ces actifs.

Concernant les WAGABOX® en exploitation, le Groupe a retenu comme UGT chaque projet d'unité de valorisation du biogaz (unité WAGABOX®). Pour la détermination d'indice de perte de valeur, le Groupe établit la méthodologie suivante : les données (chiffre d'affaires et marges) utilisées pour mettre en œuvre le test se fait par la méthode des comparaisons entre le prospectif et le réalisé. Ces données sont issues des business plans du projet couvrant la durée des contrats de vente de gaz, et une période de vente sur les marchés courant de la fin des contrats de vente jusqu'à la date de fin de durée d'utilité des actifs sous-jacents. Les hypothèses sous-jacentes sont systématiquement mises à jour à la date du test. Par ailleurs une analyse de facteurs exogènes est aussi prise en compte comme des incidents climatiques ou opérationnels, ou tout évènement qui remettrait en cause la rentabilité des unités WAGABOX®.

Au 30 juin 2022, le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur, notamment dans le contexte de pandémie de Covid-19 et de conflit en Ukraine.

#### 7.4. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués par des dépôts de garantie liés aux contrats de location et des cautions.

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ; Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des actifs financiers.

Dans ce dernier cas, la perte de valeur serait enregistrée au compte de résultat en provision pour dépréciation.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dépôts et cautionnements versés	246	908
Autres créances immobilisées	259	234
Autres actifs financiers	6	5
<b>Valeurs brutes</b>	<b>511</b>	<b>1 147</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>511</b>	<b>1 147</b>

La diminution des dépôts et cautionnements concerne le remboursement d'une caution donnée au Canada pour 695 milliers d'euros.

## 7.5. Impôts différés actifs

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales.

En application des principes décrits ci-dessus et du mécanisme de plafonnement du report en avant des déficits, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au-delà des impôts différés passifs dans les comptes consolidés du Groupe. Au 30 juin 2022 la somme des déficits reportables non activés s'élève à 9,1 millions d'euros, dont 5,9 millions d'euros pour les sociétés françaises, 0,9 million d'euros pour Waga Energie Canada, 0,3 million d'euros pour les filiales espagnoles et 1,9 million d'euros pour Waga Energy US.

## 7.6. Autres actifs non courants

AUTRES ACTIFS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Avances versées sur acquisitions d'immobilisations	6 006	0
<b>Total net des autres actifs courants</b>	<b>6 006</b>	<b>0</b>

Les avances sont versées au titre d'acomptes aux fournisseurs d'actifs immobilisés, la variation est présentée en activités liées aux investissements dans le tableau de flux de trésorerie.

## 7.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode *First In First Out* ("FIFO"), qui valorise les sorties de marchandises au coût réel de leur entrée en privilégiant les sorties d'actifs les plus anciens.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable en stock.

Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat sur la ligne amortissement et dépréciation.

STOCKS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Stocks de pièces de rechange	2 387	1 299
Stocks d'encours	0	0
Stocks d'azote et charbon	93	135
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 479</b>	<b>1 434</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 479</b>	<b>1 434</b>

Le Groupe effectue une revue de la valeur des stocks à la date de clôture de la période. Le Groupe n'a pas constaté de perte de valeur des stocks au 30 juin 2022.

## 7.8. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en milliers d'euros)	Valeur brute	Echu	Non Echu	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 30 juin 2022	3 841	467	3 375	0	3 841
Situation au 31 décembre 2021	4 074	418	3 657	0	4 074

Compte-tenu du caractère non matériel des créances échues à plus de 120 jours, ces informations n'ont pas été présentées au sein des Etats financiers consolidés du Groupe.

## 7.9. Créances d'impôt

CREANCES D'IMPÔT (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Crédit Impôt Recherche	374	251
Crédit Impôt Innovation	58	43
Autres		3
<b>Créances d'impôt</b>	<b>431</b>	<b>297</b>

## 7.10. Autres actifs courants

AUTRES ACTIFS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs, avances et acomptes, avoirs à recevoir	109	3 331
Personnel et organismes sociaux	1	2
État, TVA	3 050	2 529
Charges constatées d'avance	756	749
Autres actifs courants et produits à recevoir	549	164
<b>Total net des autres actifs courants</b>	<b>4 464</b>	<b>6 775</b>

Les charges constatées d'avance concernent principalement des charges d'assurance annuelles, des charges locatives, ou encore des prestations de services annualisées. Concernant les charges locatives, il s'agit d'actifs à valeur faible qui n'ont pas été retraités selon IFRS 16.

Au 31 décembre 2021, ce poste intégrait des acomptes significatifs versés à des fournisseurs.

## 7.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7 « États des flux de trésorerie ».

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Il n'existe aucune restriction sur aucune des années sur la trésorerie.

## 7.12. Capitaux propres et détail des instruments dilutifs

### 7.12.1. Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction de la prime d'émission, net d'impôt.

#### Politique de gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une assise financière suffisante afin de préserver la confiance des investisseurs et des créanciers et de soutenir la croissance future de l'entreprise.

Le capital social de Waga Energy est composé d'actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale unitaire de 0,01 euro.

Nombre d'actions	Actions ordinaires
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>19 752 417</b>
Augmentation de capital apport Waga Energy USA	655 995
Exercice BSPCE	67 900
<b>Situation au 30 juin 2022</b>	<b>20 476 312</b>

La création des 655 995 actions a été réalisée en rémunération de l'apport des titres Waga US, cette émission de titres n'a pas généré de flux de trésorerie.

L'augmentation des fonds propres liés à l'exercice des BSPCE s'élèvent à 216 milliers d'euros.

### 7.12.2. Instruments dilutifs

Conformément à IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres accordés aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux.

La juste valeur des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) est déterminée par application du modèle Black & Scholes de valorisation d'options.

Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs pour les plans antérieurs à la cotation de la Société, sur la base de la dernière augmentation de capital ;
- Le taux sans risque est déterminé en fonction du terme attendu des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur d'activité du Groupe, à la date d'attribution des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option ;
- Le terme attendu pour les instruments a été estimé à 4,9 ans ;

- Les perspectives de versement de dividende sur ce terme ont été considérées nulles ;
- Il n'a pas été tenu compte du taux de rotation du personnel, celui-ci étant considéré faible sur la population des bénéficiaires d'instruments.

La valeur des options est enregistrée au compte de résultat en charges de personnel entre la date d'octroi et la date de maturité (c'est à dire sur la période d'acquisition des droits), en contrepartie des capitaux propres. La charge est ainsi étalée sur la période d'acquisition en fonction des modalités donnant droit à leur acquisition.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte, par les bénéficiaires, des droits aux options ou aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté au compte de résultat avec, en contrepartie, une variation des réserves consolidées.

### 7.13. Provisions

Des provisions sont constituées, lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sans contrepartie dont le montant peut être estimé de manière fiable.

PROVISIONS (en milliers d'euros)	Démantèlement	Pensions et retraites	Garantie	Autres	Total
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>236</b>	<b>267</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>548</b>
Dotations de l'exercice	87	60		70	217
Reprise de provision utilisée					0
Reprise de provision non utilisée			0		0
Pertes / (Gains) actuariels		-128			-128
<b>Situation au 30 juin 2022</b>	<b>323</b>	<b>199</b>	<b>0</b>	<b>115</b>	<b>638</b>
A moins d'un an au 30 juin 2022	0	0	0	70	70
A plus d'un an au 30 juin 2022	323	199	0	45	568

### 7.14. Emprunts et dettes financières

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Emissions	Remboursements	Nouveaux contrats IFRS 16	Intérêts courus et reclassement	30 juin 2022
Emprunts bancaires	12 155	9 094	-633		6	20 621
Instruments de couverture de taux	15				-502	-487
Dettes associées	967		-623		111	455
Avances remboursables	1 031				38	1 069
Emprunts obligataires Sofiwaga 1	2 569		-5		142	2 707
Obligations convertibles Waga Assets	12 277		-12 277			0
Obligations convertibles Waga Energy SA	6 262		-1 012			5 250
Dettes financières IFRS 16	2 963		-243	77		2 789
Autres dettes financières	7					7
<b>Total</b>	<b>38 246</b>	<b>9 094</b>	<b>-14 793</b>	<b>77</b>	<b>-205</b>	<b>32 411</b>

Comme indiqué en faits majeurs du semestre les nouveaux emprunts comprennent notamment :

- Financement de projet SP Waga 1 : 2,2 millions d'euros
- Financement de projet Sofiwaga Infra : 1 million d'euros
- Tirage Waga Energie Canada : 2,4 millions d'euros
- Prêt innovation BPI : 3 millions d'euros

Les deux premiers financements ont fait l'objet d'une couverture du risque de taux (swap de taux) pour leur montant total avec un impact de 502 milliers d'euros. Le détail est présenté en note 9.2.

De même, comme détaillé dans le paragraphe 3.1.3, les remboursements comprennent le remboursement anticipé par Waga Assets des OCA Eiffel Gaz Vert souscrites pour 12,5m€.

L'échéance des emprunts et dettes financières est la suivante :

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)	30 juin 2022	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts bancaires	20 621	3 860	10 906	5 854
Instruments de couverture de taux	-487	-23	-161	-303
Dettes associées	455	455		
Avances remboursables	1 069	548	522	
Emprunts obligataires Sofiwaga 1	2 707	2 707		
Obligations convertibles Waga Energy SA	5 250	1 500	3 751	
Dettes financières IFRS 16	2 789	386	1 499	904
Autres dettes financières	7	7		
<b>Total</b>	<b>32 411</b>	<b>9 439</b>	<b>16 516</b>	<b>6 455</b>

Les dérivés de taux (swap de taux) utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie (Cash-Flow Hedge).

La comptabilité de couverture est applicable si les conditions prévues par la norme IFRS 9 « instruments financiers » sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être documenté, ainsi que les potentielles sources d'inefficacité ;
- l'inefficacité rétrospective doit être mesurée à chaque arrêté.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées en autres éléments du résultat global en capitaux propres (réserve de couverture de flux de trésorerie) pour la « partie efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « partie inefficace ».

#### 7.15. Juste valeur des instruments financiers

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon leur hiérarchie (détaillée dans le paragraphe 10).



En milliers d'euros	Valeur comptable au 30 juin 2022	Niveau	Juste valeur	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs / passifs évalués à la juste valeur par OCI	Actifs / passifs évalués au coût amorti
Actifs financiers non courants	511	3	511			511
Autres actifs non courants	6 006	2	6 006			6 006
Clients et comptes rattachés	3 841	2	3 841			3 841
Autres actifs courants	1 414	2	1 414			1 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 104	2	100 104			100 104
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>111 877</b>		<b>111 877</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 877</b>
Emprunts et dettes financières non courants	22 972	2	22 972			22 972
Autres passifs non courants	4 107	2	4 107			4 107
Emprunts et dettes financières courants	9 439	2	9 439		-487	9 926
Fournisseurs et comptes rattachés	6 428	2	6 428			6 428
Autres passifs courants	3 229	2	3 229			3 229
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>46 175</b>		<b>46 175</b>	<b>0</b>	<b>-487</b>	<b>46 662</b>

### 7.16. Fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (en k€)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs et comptes rattachés	6 428	5 712
<b>Total net des dettes fournisseurs</b>	<b>6 428</b>	<b>5 712</b>

### 7.17. Dettes d'impôt

DETTES D'IMPÔT (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Impôt sur les sociétés	33	107
<b>Dettes d'impôt</b>	<b>33</b>	<b>107</b>

Les dettes d'impôts correspondent aux impôts exigibles à la clôture pour l'ensemble des entités du Groupe.

### 7.18. Autres passifs

#### 7.18.1. Autres passifs non courants

AUTRES PASSIFS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Produits constatés d'avance - non courant	4 132	1 089
<b>TOTAL</b>	<b>4 132</b>	<b>1 089</b>

Les produits constatés d'avance dont l'échéance est supérieure à un an au 30 juin 2022 correspondent aux subventions d'investissement pour 3 834 milliers d'euros et aux primes complémentaires pour 254 milliers d'euros.

Les subventions d'investissement reçues par la filiale Waga Energie Canada au cours du premier semestre classées en « Autres passifs non courants » au bilan sont présentées en activités d'investissements dans le tableau de flux de trésorerie pour 2 647 milliers d'euros.

### 7.18.2. Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	882	653
Dettes fiscales	1 631	1 488
Avances et acomptes reçus, avoirs à établir	2 643	3 148
Produits constatés d'avance - courant	468	879
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	97	80
Autres dettes	22	19
<b>TOTAL</b>	<b>5 743</b>	<b>6 267</b>

Les avances et acomptes reçus concernent le projet Winnebago aux Etats-Unis pour 2,6 millions d'euros.

## 8. Notes sur le compte de résultat consolidé

### 8.1. Produits des activités ordinaires

Le Groupe reconnaît son chiffre d'affaires en application d'IFRS 15.

Les revenus ordinaires du Groupe proviennent de la vente de la production du biométhane à un énergéticien ou de la prestation d'épuration lorsque l'opérateur de l'ISDND détient le contrat de vente de biométhane. Par exception à ce modèle d'affaires, le Groupe se réserve la possibilité de réaliser une vente d'équipement.

Le Groupe Waga Energy opère dans l'ingénierie des gaz. Le Groupe conçoit, construit et exploite des unités WAGABOX® installées sur des sites d'enfouissement de déchets (en France, Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ou ISDND, communément appelée décharges). Le biogaz produit par les déchets enfouis est capté par l'opérateur du site d'enfouissement. Les unités WAGABOX® épurent ce biogaz en biométhane grâce à une technologie brevetée, couplant épuration membranaire et distillation cryogénique. Le biométhane est directement injecté dans le réseau de gaz naturel.

La molécule de biométhane est rachetée par des énergéticiens qui commercialisent ce biométhane auprès des utilisateurs finaux.

L'activité ordinaire du Groupe est basée sur le modèle d'affaires intégré de développeur-investisseur-exploitant sur des contrats à long terme, dans lesquels le Groupe s'engage sur la performance des unités WAGABOX®. Les contrats clés impliquent les acteurs suivants :

- L'opérateur du site d'enfouissement des déchets (en France une ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux), fournisseur de biogaz ;
- L'opérateur d'énergie, acheteur du biométhane ;
- Le groupe, constructeur, opérateur de la WAGABOX® et propriétaire du processus d'épuration du biogaz en biométhane.

Au sein de cette activité, deux modèles économiques distincts ont été développés :

- d'une part, la prestation d'épuration
- d'autre part, la vente de biométhane

Dans le cas de la prestation d'épuration, le Groupe contractualise avec l'opérateur de l'ISDND, réalise une prestation d'épuration du biogaz et garantit une rémunération fixe en contrepartie de la prestation. L'opérateur de l'ISDND, producteur de biométhane au sens réglementaire, détient dans ce cas le contrat de vente de biométhane avec l'énergéticien. En application de la norme IFRS15, les revenus issus de la prestation d'épuration sont comptabilisés en produits ordinaires du Groupe.

Dans le cas de la vente de biométhane, le Groupe conclut (i) un contrat d'achat du biogaz avec l'opérateur de l'ISDND et (ii) un contrat de vente du biométhane avec un énergéticien. En France, le tarif est fixé par l'Etat ; dans d'autres géographies, le tarif est négocié de gré à gré sur la base d'une valeur marché. Ainsi, le Groupe tire ses revenus de la vente du biométhane sur le tarif obtenu ainsi que d'une prime complémentaire. Le modèle de vente de biométhane octroi à la Société la faculté de choisir l'énergéticien et négocier librement une prime complémentaire, qui est une composante de revenu substantielle. En effet, comme l'énergéticien peut tirer une valeur additionnelle sur la vente de l'énergie, les producteurs de biométhane sont en mesure de négocier également une prime complémentaire (intitulée comme telle dans les contrats ie "prime complémentaire"), qui est négociée librement, et est donc reconnue au fur et à mesure du biométhane injectée dans le réseau. En application de la norme IFRS15, les revenus issus de la vente de biométhane sont comptabilisés en produits ordinaires, et les achats de biogaz en achats de marchandises.

Pour chaque contrat, une analyse est effectuée au regard de la norme IFRS 15 pour déterminer si Waga Energy intervient comme principal. A ce titre :

Dans le cadre de la vente directe de biométhane, Waga Energy intervient comme principal dans la transaction. En effet :

- C'est Waga Energy qui choisit l'énergéticien, notamment en fonction du montant du revenu additionnel possible avec les primes complémentaires
- C'est Waga Energy qui a la relation contractuelle avec l'énergéticien et négocie avec lui le prix de vente (même si la marge de négociation est limitée en France)
- Les primes complémentaires (décrites ci-dessus) représentent une part significative de la marge incrémentale d'un contrat

Ainsi, Waga Energy agit en tant que principal au titre de son obligation de performance de fournir du biométhane à l'énergéticien. Waga Energy procède elle-même à la livraison du biométhane. En synthèse, Waga Energy agit comme principal au regard de sa capacité à décider à qui il le vend et à quel prix.

Dans le cadre de la prestation d'épuration, Waga Energy ne fait que rendre une prestation de service d'épuration. C'est l'ISDND qui choisit l'énergéticien, la relation contractuelle avec lui et négocie avec lui les prix de vente. Ainsi le client de Waga Energy est l'opérateur de décharge et l'obligation de performance est la prestation d'épuration vendue à cet opérateur.

Par ailleurs, pour le Groupe, l'engagement d'épurer le biogaz ou vendre le biométhane n'est pas quantifiable car le respect des obligations ne peut s'apprécier qu'une fois la prestation ou la vente

effectuée. En particulier, le Groupe n'est pas engagé sur des volumes prédéfinis et fixes à épurer ou vendre.

De ce fait, le Groupe n'a pas présenté d'information complémentaire.

Par exception au modèle d'affaire, les autres sources de produits ordinaires du Groupe sont issus de (i) la vente d'équipement (contrat d'EPC ou d'*Engineering Procurement & Construction*), ainsi que (ii) des revenus issus du contrat long terme de maintenance et exploitation (*Operating & Maintenance dit « O&M »*) de ces unités vendues, en contrepartie d'une prestation d'exploitation et maintenance des actifs réalisée par le Groupe.

Les produits des activités ordinaires (ou chiffre d'affaires) correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de rabais et de remises, et déduction faite des ventes intragroupes.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (en milliers d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
Vente de Gaz et prestations d'épuration	6 514	93%	4 947	95%
Vente d'équipements	241	3%	29	1%
O&M	189	3%	173	3%
Autres	53	1%	45	1%
<b>Total produit des activités ordinaires</b>	<b>6 997</b>	<b>100%</b>	<b>5 193</b>	<b>100%</b>

La vente de WAGABOX® correspond à la vente d'équipement de cryogénie à Air Liquide par la filiale Waga Energy Inc. La prestation d'O&M (Operating & Maintenance) est réalisée pour la WAGABOX® basée à Lorient Agglomération.

## 8.2. Autres produits

Les autres produits de l'activité comportent les produits relatifs aux subventions ainsi que le Crédit Impôt Recherche (CIR) & le Crédit Impôt Innovation (CII).

AUTRES PRODUITS (en milliers d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
Crédit Impôt Recherche	123	79%	124	56%
Crédit Impôt Innovation	15	9%	5	2%
Subventions	18	11%	92	42%
<b>Total Autres Produits</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>	<b>222</b>	<b>100%</b>

### 8.3. Achats de marchandises et variation de stocks

ACHAT DE MARCHANDISES (en milliers d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	%	Montant	%
Pièces de rechange	-426	-15%	489	21%
Matières premières	1 568	55%	1 159	49%
Sous-traitance	454	16%	369	16%
Matériel & Equipement	1 164	41%	287	12%
Autres achats	100	4%	41	2%
<b>Total achat de marchandises</b>	<b>2 860</b>	<b>100%</b>	<b>2 346</b>	<b>100%</b>

Les achats de matériel et équipement ont fortement augmenté en lien avec la croissance du Groupe.

### 8.4. Charges externes

CHARGES EXTERNES (en milliers d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	%	Montant	%
Sous-traitance générale	44	2%	0	0%
Redevances de crédit-bail et assimilées	14	1%	0	0%
Locations et charges locatives	275	11%	125	10%
Entretiens et réparations	119	5%	61	5%
Primes d'assurance	260	10%	163	13%
Etudes et recherches	0	0%	0	0%
Personnel mis à disposition	45	2%	21	2%
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	1 060	43%	645	52%
Publicités	77	3%	21	2%
Transports	71	3%	30	2%
Déplacements, missions	286	12%	72	6%
Frais postaux & Télécom	91	4%	40	3%
Services bancaires	61	2%	14	1%
Autres charges externes	84	3%	41	3%
<b>Total charges externes</b>	<b>2 487</b>	<b>100%</b>	<b>1 233</b>	<b>100%</b>

Les locations et charges locatives correspondent à des charges locatives maintenues au compte de résultat au titre des exemptions prévues par la norme IFRS 16, et taxes foncières.

Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires ont fortement augmenté en raison des frais supplémentaires nécessaires par le passage aux normes IFRS et à l'audit des comptes consolidés, ainsi que des intervenants externes pour mener à bien la stratégie de croissance du Groupe, notamment à l'international. Les frais de déplacements et missions ont aussi augmenté en lien avec le développement international du Groupe.

## 8.5. Charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL (en milliers d'euros)	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Rémunération du personnel	2 380	50%	1 275	64%
Charges IFRS 2	1 113	23%	191	10%
Charges sociales	1 211	25%	409	20%
Autres charges de personnel	8	0%	86	4%
Dotation nette pour engagement de retraite	60	1%	40	2%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>4 772</b>	<b>100%</b>	<b>2 001</b>	<b>100%</b>

EFFECTIF MOYEN	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Cadre	64	70%	31	62%
Non cadres	28	30%	19	38%
<b>Effectif Moyen</b>	<b>92</b>	<b>100%</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

## 8.6. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») ainsi que des options de souscription d'actions ont été attribués aux dirigeants, à certains salariés clés. Les différents plans sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Types de titres	BSPCE2019	BSPCE2021	OPTIONS.2021	OPTIONS.2021
Date du CA ayant attribué les bons	18/12/2019	30/06/2021	30/06/2021	08/09/2021
Fin de vesting	18/12/2023	30/06/2025	30/06/2025	30/06/2025
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	318,42	1000	1000	1000
Vesting	-à hauteur de 25% des BSPCE détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution -le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	-à hauteur de 25% des BSPCE détenus par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution -le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	-à hauteur de 25% des options détenues par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter de leur date d'attribution -le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois	-à hauteur de 25% des options détenues par le Titulaire à l'expiration d'une période de vingt-quatre (24) mois à compter du 1er juillet 2021 -le solde restant, à hauteur d'un vingt-quatrième (1/24) à l'expiration de chaque mois écoulé à l'issue de la période initiale de vingt-quatre (24) mois, et ce pendant une période de vingt-quatre (24) mois
Durée de validité	17/12/2029	30/06/2031	30/06/2031	30/06/2031
Nombres de bons attribués au 31 décembre 2021	10 000	12 500	1 300	850
Nombres de bons attribués au 30 juin 2022	10 000	12 500	1 300	850
<b>Nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 30 juin 2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Principales données et hypothèses	BSPCE2019	BSPCE2021	OPTIONS.2021	OPTIONS.2021
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux sans risque	0,36%	-0,57%	-0,57%	-0,57%
Volatilité	41%	48,60%	48,60%	48,60%
Prix du sous-jacent	318,42	1000	1000	1000
Prix d'exercice	318,42	1000	1000	1000
<b>Juste valeur de l'instrument</b>	<b>112,30 €</b>	<b>366,81 €</b>	<b>366,81 €</b>	<b>366,81 €</b>

Il en résulte la comptabilisation d'une charge de 1 113 milliers d'euros au titre du premier semestre 2022, contre 191 milliers d'euros au titre du premier semestre 2021.

### 8.7. Autres produits et charges opérationnels courants

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021
Autres produits opérationnels courants	0	297
Autres charges opérationnelles courantes	-94	-293
<b>Total autres produits et (charges) opérationnels courants</b>	<b>-94</b>	<b>4</b>

Les autres charges opérationnelles courantes regroupent les frais liés aux redevances de licence.

### 8.8. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants regroupent les opérations non courantes de montants significatifs qui, par leur nature ou leur caractère inhabituel, peuvent nuire à la lisibilité de la performance de l'activité opérationnelle courante du Groupe. Au premier semestre 2022, les frais liés à l'apport des titres de Waga Energy US ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes pour 145 milliers d'euros.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS (en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021
Autres produits opérationnels non courants	98	49
Autres charges opérationnelles non courantes	-151	-341
<b>Total autres produits et (charges) opérationnels non cour</b>	<b>-53</b>	<b>-292</b>

### 8.9. Résultat financier

Le résultat financier incorpore d'une part le coût de l'endettement net composé essentiellement des charges financières de location et les intérêts payés sur le financement du Groupe.

Les autres produits et charges financiers incluent le résultat de change et les charges de désactualisation des passifs non courants.

RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)	30 juin 2022	30 juin 2021
Gain de change	217	0
Autres produits financiers	29	3
<b>Produits financiers</b>	<b>246</b>	<b>4</b>
Intérêts des emprunts et avances conditionnées	615	597
Désactualisation	15	11
Perte de change	10	-2
Dotations à caractère financier	0	34
Autres charges financières	99	0
<b>Charges financières</b>	<b>739</b>	<b>640</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-493</b>	<b>-636</b>

### 8.10. Impôts sur les résultats

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées, lorsque les bases sont constatées en résultat. Le cas échéant, les effets impôt sur les éléments directement constatés en capitaux propres sont également constatés en capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif :

En K€	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Impôts exigibles	-149	-128
Impôts différés		0
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>-149</b>	<b>-128</b>

En K€	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
<b>Résultat net</b>	<b>-5 101</b>	<b>-2 259</b>
Impôt consolidé	-149	-128
Crédit d'impôt recherche	138	130
<b>Résultat théorique avant impôts</b>	<b>-5 089</b>	<b>-2 260</b>
Taux d'impôt sur les bénéfices applicables à la maison mère	25%	28%
Charge théorique d'impôt au taux courant	1 272	633
<b>Augmentation/Diminution de la charge d'impôt résultant de</b>		
Deficit reportable non activé	-815	-279
IDA non activés	-234	-332
Paiements fondés sur des actions	-278	-53
Différences permanentes	-91	-1
Autres (impôts sans base, etc.)	-2	-96
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>-149</b>	<b>-128</b>



### 8.11. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, tandis que le calcul du résultat dilué par action inclut également toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si elles satisfont à certains critères précisés dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode du rachat d'action.

Selon cette méthode, les fonds recueillis par les instruments financiers potentiellement dilutifs sont affectés au rachat d'action à leur valeur de marché. L'effet de dilution des actions potentielles issues des plans d'options de souscription (BSPCE) ou des instruments convertibles, n'est pas reflété dans le calcul du résultat dilué par action, du fait de résultat déficitaire.

La dilution s'obtient par différence entre le montant théorique d'action qui serait racheté et le nombre d'options potentiellement dilutives.

RESULTAT PAR ACTION	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	-5 172 136	-2 395 934
Nombres d'actions ordinaires	20 476 312	144 794
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	19 752 417	144 794
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles	19 752 417	154 794
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>-0,25</b>	<b>-16,55</b>
<b>Résultat dilué en euros par action</b>	<b>-0,25</b>	<b>-16,55</b>

### 8.12. Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Les engagements financiers reçus correspondent aux garanties octroyées par l'Etat ou la BPI France au titre de contrats d'emprunts bancaires aux organismes prêteurs.

Les nantissements donnés correspondent essentiellement à des sûretés consenties dans le cadre de l'emprunt obligataire émis en 2020, dans le cadre du financement d'unités WAGABOX<sup>®</sup>. Les

nantissements comprennent en outre des nantissements d'équipement auprès d'organismes prêteurs historiques ainsi que d'autres sûretés réelles accordées dans le cadre du refinancement bancaire de Sofiwaga Infra et SP Waga 1 en 2021.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (en k€)	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties données	0	-695
Nantissements	-11 361	-11 416
Autres	-1 030	-1 030
<b>Engagements donnés</b>	<b>-12 391</b>	<b>-13 140</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties reçues	5 989	6 077
Nantissements	-	-
Autres	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>5 989</b>	<b>6 077</b>
<b>Engagements nets</b>	<b>-6 402</b>	<b>-7 064</b>

### 8.13. Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises et personnes physiques associées directement ou indirectement au Groupe, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe.

Ces transactions sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément à la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

30 juin 2022

Désignation de la partie liée	Nature de partie liée	Description de la transaction	Bilan	Compte de résultat
Les Saules	Actionnaire	Convention d'assistance	0	11
Société Européenne de Gestion de l'Energie (SEGE)	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat de vente de Biométhane	177	910
ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat EPC	1 216	241
ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Contrat O&M	0	12
ALAT US	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Redevance pour brevet	100	83
Air Liquide France Industrie (ALFI)	Société du même groupe qu'un actionnaire détenant plus de 10% des actions	Location cadre Azote et achat Azote	2	115
Omalys SPRL	Société employant un administrateur	Contrat de prestations de services d'accompagnement stratégique	0	5
Les Saules	Actionnaire	Contrat obligataire	2 600	130
Holweb	Actionnaire	Compte-courant d'associé	106	6
Meridiam	Actionnaire	Compte-courant d'associé	553	32

Par ailleurs, le 19 mai 2022, la Société et Holweb ont signé un traité d'apport relatif au projet d'apport à la Société des actions de Waga Energy Inc. détenues par Holweb et la rémunération de l'apport y afférente.

## 8.14. Honoraires des commissaires aux comptes

30 juin 2022

(en Keuros HT)	EY		BM&A		KPMG		30 juin 2022	
<b>WAGA ENERGY S.A.</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels sociaux et IFRS	50	70%	50	87%			100	77%
Services autres que la certification des comptes	5	7%					5	4%
<b>Filiales</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels sociaux et IFRS	16	23%	7	13%	2	100%	26	20%
Services autres que la certification des comptes							0	0%
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>100%</b>	<b>57</b>	<b>100%</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>	<b>131</b>	<b>100%</b>

## 9. Gestion des risques

La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Les risques principaux auxquels le Groupe est exposé sont le risque de taux d'intérêts et le risque de crédit.

### 9.1. Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposée la Société lorsqu'elle éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif de la Société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Société.

Depuis sa création, le Groupe a financé sa croissance au travers d'augmentations de capital successives, de mise en place d'emprunts obligataires, d'avances remboursables, de prêts bancaires et de prêts garantis par l'Etat et par le remboursement de créances de Crédit d'Impôt Recherche. L'augmentation de capital de 124 millions d'euros réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse a fortement réduit le risque de liquidité du Groupe.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 100 millions d'euros au 30 juin 2022 et les dettes financières, à un montant de 32 millions d'euros (dont 3 millions d'euros liés aux contrats de location). Les dettes financières courantes s'élèvent à 9,4 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

	30-juin-22				
<i>En milliers d'euros</i>	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans	Total flux contractuels	Total en date de clôture
Dettes financières (hors crédit bails)	9 389	16 327	5 577	31 293	29 622
Dettes liées aux crédit bails	493	1 747	892	3 132	2 789
<b>Total</b>	<b>9 882</b>	<b>18 074</b>	<b>6 469</b>	<b>34 425</b>	<b>32 411</b>

Dans le cadre des emprunts bancaires ou obligataires souscrits, le Groupe a pris l'engagement de respecter des covenants financiers notamment relatifs à des clauses de *pari passu*, des clauses de défaut croisé, de respect de ratios financiers (ratio de couverture du service de la dette par des liquidités disponibles ou niveau de gearing), ou encore des niveaux d'endettement spécifiques.

Par ailleurs, la plupart des emprunts bancaires et obligataires souscrits intègrent des clauses de changement de contrôle qui donnent la possibilité aux prêteurs d'exiger le remboursement intégral du prêt.

Certains contrats présentent par ailleurs des restrictions quant à l'utilisation des capitaux :

#### *Prêt Bpifrance Financement*

Les prêts contractés par le Groupe auprès de Bpifrance Financement doivent faire l'objet d'un remboursement anticipé intégral obligatoire en cas de survenance de certains événements, et peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé volontaire sur décision de la Société moyennant le versement d'une indemnité forfaitaire pouvant aller de 3 à 5 % du capital remboursé par anticipation.

#### *OCA 2021 Tranche 2*

L'emprunt obligataire OCA 2021 Tranche 2 comporte une restriction spécifique soumettant la distribution de dividendes par la Société au paiement de toutes les sommes dues aux parties financières au titre de ces obligations convertibles.

Il est prévu que la Société sera tenue de rembourser par anticipation tout ou partie des OCA 2021 Tranche 2 et qu'en contrepartie, les Titulaires devront remployer les sommes ainsi remboursées à la souscription, à due concurrence, d'une émission d'obligations convertibles par une filiale de la Société (le « Programme d'Emission »).

En vertu du programme d'émission, le souscripteur aurait la possibilité de demander un remboursement anticipé des sommes dues dans le cadre de l'emprunt en cas de changement de contrôle de l'émetteur, filiale de la Société. Au titre de cet emprunt, le souscripteur bénéficierait de sûretés telles qu'un nantissement des titres de la filiale et du solde du compte courant de la Société dans la filiale.

Se référer à la note 3.3 « continuité d'exploitation » pour plus d'information sur l'horizon de liquidité du Groupe dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2022.

## 9.2. Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts du marché.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait affecter les rendements sur la trésorerie et les dépôts à terme. Néanmoins, ce risque est considéré comme non significatif pour les dépôts à terme détenus par le Groupe.

L'essentiel des dettes du Groupe est couvert soit à taux fixe, soit à taux variable et faisant l'objet d'une couverture totale par la mise en place de swaps de taux (cf paragraphe 7.14 Emprunts et dettes financières).

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient les swaps de taux suivants :

Société	Date de Départ	Maturité	Devise	Notionnel	Taux (%)	Valeur au 30/06/22
SOFIWAGA INFRA	13/10/2021	31/12/2033	EUR	1 618 807	0,26	145 455
SOFIWAGA INFRA	13/10/2021	31/12/2033	EUR	693 775	0,26	62 027
SOFIWAGA INFRA	24/12/2021	31/12/2033	EUR	1 873 703	0,25	169 537
SOFIWAGA INFRA	24/12/2021	30/12/2033	EUR	803 015	0,25	72 290
SP WAGA 1	28/04/2022	30/06/2034	EUR	1 570 800	1,57	36 742
SP WAGA 1	28/04/2022	30/06/2034	EUR	673 200	1,57	15 620
<b>7 233 300</b>						<b>501 672</b>

## 9.3. Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux dépôts auprès des banques et des institutions financières n'est pas jugé significatif, le Groupe n'ayant des liquidités et des placements qu'avec des banques de premier rang.

Les créances en cours comprenant principalement les créances de TVA ainsi que les crédits d'impôt recherche « CIR » accordés par l'État français, le Groupe ne supporte pas de risque de crédit significatif.

Le risque de crédit lié au crédit clients est jugé maîtrisé par le Groupe car lorsque des risques sont identifiés ils sont provisionnés (voir note 7.8).

## 9.4. Risque de change

Les principaux risques liés aux impacts de change en devises sont considérés comme non significatifs en raison de la faible activité de ses filiales à l'étranger.

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, le Groupe ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change.

Le Groupe envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. S'il ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés

## 10. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées en trois niveaux en termes de hiérarchie, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix)
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables)

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

La juste valeur des dettes fournisseurs et des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

Conformément à IFRS 9, la composante dette a été évaluée selon la méthode du coût amorti.

L'option de conversion des emprunts convertibles a été séparée, comptabilisée en dérivé passif en raison d'une parité de conversion variable et évaluée à la juste valeur avec enregistrement des variations de cette juste valeur en résultat conformément à IFRS 9.

Le groupe utilise également des swaps de taux pour gérer son exposition au risque de taux. La majorité des swaps négociés permet de convertir des dettes à taux variable à taux fixe.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

[En-tête de BM&A et ERNST & YOUNG et Autres]

## **Waga Energy**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Waga Energy, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Emmanuel Passelègue

Cédric Garcia



## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-avant présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2022, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2022.

**M. Mathieu Lefebvre**

**Président – Directeur Général**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Mathieu Lefebvre'.